



# RAPPORT DESCRIPTIF FINAL DU PROGRAMME<sup>1</sup>

PÉRIODE DU RAPPORT : DU 01 MARS 2021 AU 31 MARS 2024

<ul style="list-style-type: none"> <li><b>Titre du Programme et Référence du Projet</b></li> </ul> <p><b>Titre du Programme :</b> Projet d'appui à la maîtrise des eaux de surface et des eaux souterraines pour l'amélioration de la résilience des systèmes de productions agrosylvopastorales face aux changements climatiques.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li><b>Réf. du Programme</b> (<i>le cas échéant</i>) FLA046/CSP/CONSORTIUM AMASSA AFRIQUE VERTE MALI – OMADEZA/SAMS/KAYES/2021</li> <li><b>Numéro de Référence du Projet/Bureau MPTF</b> :<sup>1</sup></li> </ul>	<p><b>Pays, Localité(s), Secteur(s) Prioritaire(s) du Programme / Résultats Stratégiques</b></p> <p><i>Pays/Localité :</i> Mali, Région de Kayes, Cercle de Nioro du Sahel, Communes rurales de Diaye Coura, Gavinané, Nioro Tougouné Rangabé et la commune urbaine de Youri.</p>
<p><b>Organisation(s) Participante(s)</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Organisations qui ont reçu du financement direct du Bureau MPTF dans le cadre du Programme / Programme Alimentaire Mondial (PAM)</li> </ul>	<p><b>Secteur(s) Prioritaire(s) du Programme /</b> Domaine de l'eau, de l'intensification de l'Agriculture, l'Élevage et l'embouche ovine.</p> <p><b>Résultats Stratégiques :</b> Le domaine des eaux de surface et des eaux souterraines et l'intensification de l'Agriculture, l'embouche ovine.</p>
<p><b>Budget du Programme/Projet (US\$)</b></p> <p>Budget total approuvé tels que reflété sur le document du projet : 1 000 000 US Contribution du Fonds<sup>2</sup> : 1 000 000 US</p> <ul style="list-style-type: none"> <li><i>Par agence (le cas échéant) 0</i></li> </ul> <p>Contribution de(s) agence(s) 0</p> <ul style="list-style-type: none"> <li><i>Par agence (le cas échéant) 0</i></li> </ul> <p>Contribution du Gouvernement (<i>Le cas échéant</i>) Autres Contributions [donateur(s)] (<i>le cas échéant</i>)</p> <p><b>TOTAL : 1 000 000 US</b></p>	<p><b>Partenaires de mise en œuvre</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Partenaires nationaux (Gouvernements, secteur privé, ONGs et autres) et autres organisations internationales : Consortium AMASSA AFRIQUE VERTE MALI - OMADEZA</li> </ul>
<p><b>Évaluation du Programme</b></p>	<p><b>Durée du Programme (mois)</b></p> <p>Durée totale (<i>mois</i>) 30</p> <p>Date de démarrage : 01/03/2021</p> <p>Date de clôture originale : 31/08/2023</p> <p>Date de clôture actuelle 31/03/2024</p> <p><b>Soumis par :</b></p>

<sup>1</sup> Le numéro de référence du projet est le même que celui indiqué sur le message de notification, aussi appelé "Project ID" sur la fiche technique du projet sur le portail du Bureau MPTF ([MPTF Office GATEWAY](#)).

<sup>2</sup> La contribution du Fonds (MPTF ou Programme Conjoint) correspond à la quantité transférée aux Organisations Participantes des Nations Unies, qui est disponible sur le portail du Bureau MPTF ([MPTF Office GATEWAY](#))

Evaluation - à joindre le cas échéant

Non  Date : *Pas d'évaluation pour l'instant*

○ Nom : Yacouba BALLO

○ Titre : Point Focal

○ Organisation Participante ("Lead Agency") :

Tel : + 223 20 21 97 60 ou + 223 20 21 57 69.

Mobile + 223 76 47 53 72 / 65 63 83 87

Email : [capi@afribone.net.ml](mailto:capi@afribone.net.ml)

Validé



Amadou KEITA OIC HOSO

19/04/2024



Table des matières

I. FORMAT DU RAPPORT DESCRIPTIF .....	6
1. Résumé .....	6
2. Objectifs et résultats attendus .....	6
3. Résultats atteints .....	7
4. Activités de démarrage du projet : .....	7
5. Réalisation des infrastructures hydro agricoles : .....	8
6. Appui aux bénéficiaires (SAMS) : .....	16
a) Recensement et accompagnement des producteurs maraichers: .....	16
b) Exploitation maraichère dans les FACI:.....	16
c) Mise en relation des producteurs avec les commerçantes des produits agricoles: .....	19
d) Appui aux maraichers des trois jardins dotés en puits:.....	19
e) L'arboriculture fruitière: .....	19
f) L'embouche ovine: .....	20
g) Dotation des animaux aux bénéficiaires:.....	20
h) Démarrage de l'activité d'embouche ovine à Diaye Tougouné et à Hamaké : .....	22
7. Renforcement des capacités techniques et organisationnelles des communautés bénéficiaires : .....	22
a) Participation aux assemblées générales de mise en place des comités de gestion: .....	22
b) La formation des collectivités communales sur la maîtrise d'ouvrage :.....	23
c) La formation des producteurs/trices sur les techniques de production des cultures maraichères et sylvicoles commune de Nioro Tougouné Rangabé et Diaye Coura .....	23
d) Atelier de formation des producteurs/trices de (Youri et Birou petit) en techniques de production des cultures maraichères et sylvicoles : .....	24
e) Formation pratique des producteurs/trices sur les techniques de production des cultures maraichères et sylvicoles : .....	24
f) La formation des coopératives d'éleveurs du village de Youri et Birou Petit sur les techniques d'embouche ovine	25
g) Formation pratique des éleveurs sur les techniques d'embouche ovine : .....	25
h) La formation des femmes en technologies de transformation des produits locaux (Céréaliers) .....	26
i) Atelier de formation des comités de gestion des FACI de Youri et Birou Petit sur les outils de gestion administrative et financière de la société coopérative :.....	27
j) Formation pratique des comités de gestion des fermes agricole communautaire intégrées (FACI) de Youri et Birou Petit : .....	28

k) Atelier de formation du comité de gestion de la mare de Hamadi Oumourou sur les outils de la gestion administrative et financière de la société coopérative :.....	28
l) Formation des membres du comité de gestion de la mare de Hamadi Oumourou commune de Nioro Tougouné Rangabé sur les entretiens de la mare et la gestion du niveau d'eau :.....	29
m) Formation des membres des comités de gestion des micro-barrages de Diaye Tougouné et Hamaké :	29
n) Formation pratique des membres des comités de gestion des micro-barrages de Diaye Tougouné et de Hamaké :	30
8. Atelier revue d'évaluation des activités du projet :.....	31
9. Emissions radiophoniques sur les activités du projet : .....	31
10. Autres activités réalisées non planifiées : Renseignement du fichier SCOPE PAM (Liste des bénéficiaires) :	32
11. Activités planifiées non réalisées .....	32
II. Missions de supervision de la coordination des deux (2) ONG :.....	32
III. Missions PAM et Ministère des Affaires Etrangères :.....	33
IV. Implication des services techniques de l'Etat : .....	34
Évaluation axée sur les Indicateurs de Performance : .....	38
V. Une illustration narrative spécifique (Optionnel) .....	42
VI. Autres annexes .....	43
VII. Quelques images des activités :.....	58

---

*Listes des sigles et abréviations :*

---

ADG : Association pour le Développement Globale  
AG : Assemblée générale  
AMASSA : Association Malienne pour la Sécurité et la Souveraineté Alimentaires  
APEJ : Agence pour la Promotion de l'Emploi des Jeunes  
CADP : Cabinet d'Assistance pour le Développement Participatif  
DAO : Dossier d'Appel d'Offres  
EGDC : Entreprise Générale Danu Construction  
EKC : Entreprise Kéoulin Cissoko  
EKS : Entreprise Kardjigué Sissoko  
FACI : Ferme Agricole Communautaire Intégrée  
Ha : Hectare  
GPS : Global Positioning System  
NB : Nota bene  
OHADA : Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires  
OMADEZA : Œuvre Malienne pour le Développement des Zones Arides  
ONG : Organisation Non Gouvernementale  
OPV : Office de Protection des Végétaux  
PAM : Programme Alimentaire Mondial  
PV : Procès-verbal  
RAS : Rien à Signaler  
SAMS : Smallholder Agricultural Market Support  
SARL : Société à Responsabilité Limitée  
SEAD : Société Africaine d'Etudes pour le Développement  
SLPIA : Service Local de Production et des Industries Animales  
TDR : Termes de références

## **I. FORMAT DU RAPPORT DESCRIPTIF**

### **1. Résumé**

La mise en œuvre du projet d'appui à la maîtrise des eaux de surface et des eaux souterraines pour l'amélioration de la résilience des systèmes de production agrosylvopastorale face aux changements climatiques a démarré ses activités à partir de septembre 2021.

Le présent rapport est le résultat des activités réalisées durant la période du 1<sup>er</sup> septembre 2021 au 31 mars 2024.

En application du plan opérationnel du projet, les activités ont porté sur les points suivants :

- **Etude de base**
- **Réalisation des infrastructures hydro agricoles :**
  - Etudes de faisabilité des micro-barrages de Diaye Tougouné et de Hamaké ;
  - La réalisation des travaux de construction des barrages de Hamaké et de Diaye Tougouné ;
  - Aménagement des bas-fonds des micro-barrages de Hamaké et de Diaye Tougouné ;
  - Réalisation des travaux de la mare de Hamadi Oumourou ;
  - Aménagement des fermes agricoles communautaires intégrées (FACI) ;
  - La réhabilitation et réalisation des puits maraichers ;
- **Appui aux bénéficiaires (SAMS) :**
  - L'exploitation des FACI : maraichage, arboriculture fruitière et embouche ovine ;
  - Le recensement et l'accompagnement des producteurs maraichers ;
  - Appui aux maraichers des FACI en semences et petits matériels de jardinage ;
  - Renforcement des capacités techniques et organisationnelles des communautés bénéficiaires ;
  - Mise en place des comités de gestion des barrages de Hamaké et de Diaye Tougouné ;
  - Mise en relation des producteurs avec les commerçantes des produits agricoles ;
  - L'exploitation des jardins maraichers dotés de puits ;
  - La diffusion radiophonique sur l'appropriation des infrastructures par les bénéficiaires ;
- **Mission de la coordination des deux ONG AMASSA AFRIQUE VERTE et OMADEZA.**
- **Missions conjointes du PAM et du Ministère des Affaires Etrangères.**
- **Le taux d'exécution technique est de 98 % des activités prévues et le taux de réalisation budgétaire est de 100%.**

### **2. Objectifs et résultats attendus**

#### **a. Objectif global :**

Faciliter l'accès aux technologies résilientes et durables de mobilisation, valorisation et protection des ressources en eau pour soutenir la productivité des systèmes de production et créer les opportunités de diversification des moyens d'existence.

- **Objectif Spécifique 1 :**

Faciliter l'accès aux technologies résilientes et durables de mobilisation, valorisation et protection des ressources en eau pour soutenir la productivité des systèmes de production et créer les opportunités de diversification des moyens d'existence.

- **Objectif Spécifique 2 :**

Aider les ménages vulnérables dans la diversification des ressources alimentaires et des sources de revenus pour renforcer leur résilience socioéconomique et permettre un développement local inclusif.

**b. Résultats attendus en lien avec les objectifs spécifiques :**

- **Résultat attendu 1.1 :**

La maîtrise des eaux de surface et des eaux souterraines est assurée à travers la réalisation d'ouvrages productifs modernes et sécurisés.

- **Résultat attendu 1.2 :**

Les systèmes de production agro-sylvopastoraux des petits producteurs et groupes vulnérables sont intensifiés par l'exploitation des surfaces aménagées et les petits producteurs et groupes vulnérables diversifient leurs sources de revenus à travers les activités de maraichage, d'arboriculture fruitière et d'embouche ovine.

### **3. Résultats atteints**

#### **Section descriptive :**

#### **4. Activités de démarrage du projet :**

##### **4.1. Étude de la situation de référence (Baseline) :**

Dans le cadre de la mise en œuvre des activités du projet et l'atteinte des objectifs, une étude de Baseline a été effectuée du 15 au 22 Novembre 2021 pour la réalisation d'une situation de référence. Le Cabinet d'Assistance pour le Développement Participatif (C.A.D.P) a été mandaté après appel d'offre par le consortium pour réaliser ladite étude de base du projet.

L'objectif général est de faire un référencement (étude base line) de la situation de la zone de couverture du projet dans le secteur principalement dans la maîtrise des eaux de surface et des eaux souterraines pour l'amélioration de la résilience des systèmes de production face aux changements climatiques. Cette situation de référence devrait permettre d'établir le point de départ des différents indicateurs (situation avant) afin d'être utilisé pour la comparer avec la situation après la mise en œuvre du projet (situation après). Cela devait permettre d'apprécier qualitativement et quantitativement la contribution de chaque composante à l'atteinte des objectifs du projet visant à améliorer la résilience des communautés pour faire face aux impacts négatifs du changement climatique et la réduction de l'insécurité alimentaire (*voir le résultat dans le rapport de l'étude*).

##### **4.2. Le lancement du projet à Nioro du sahel :**

Le 15 décembre 2021 s'est tenue dans la salle de conférence de l'hôtel Guétéma City, l'atelier de lancement du projet d'appui à la maîtrise des eaux de surface et des eaux souterraine pour l'amélioration de la résilience de système de production agrosylvopastorale face aux changements climatiques, sous la présidence de Monsieur Bakari Camara, 1<sup>er</sup> adjoint au préfet du Cercle de Nioro du Sahel.

Organisée par le consortium des deux ONG **AMASSA-AFRIQUE VERTE** et **OMADEZA** en collaboration avec la préfecture du Nioro et les représentants des communes bénéficiaires. Cette session a pour objectif général de lancer officiellement le projet, donner l'information aux acteurs locaux et les bénéficiaires sur le projet à travers une communication sur les actions et stratégies d'intervention du projet.

De façon spécifique, il s'agissait de :

- Procéder à un lancement officiel du projet ;
- Partager le processus de développement participatif du projet ;
- Recueillir les observations et commentaires des communautés bénéficiaires, des services techniques, des collectivités locales et de l'administration ;

- Valider le plan de mise en œuvre avec l'ensemble des acteurs concernés.

(Voir liste de présence rapport d'activités décembre 2021)

### **Cérémonie d'ouverture:**

Quatre interventions ont marqué la cérémonie d'ouverture :

- Les mots de bienvenue du Maire de Youri ;
- Le Président de Conseil de Cercle de Nioro ;
- Le représentant du PAM ;

Dans son discours d'ouverture du Préfet de cercle a rappelé l'objectif du projet. Il a invité les participants à échanger, discuter et analyser sur les différentes présentations qui leur seront soumises afin d'identifier les principaux défis et goulots d'étranglements qui entravent la mise en œuvre effective des projets de développement dans le cercle de Nioro du Sahel.

Enfin, il a adressé ses vives félicitations à l'équipe de projet et le consortium pour l'initiative d'un tel projet dans les communes vulnérables.

### **❖ Déroulement des travaux:**

#### **Présentation des participants**

Un tour de table a été fait pour permettre aux participants de se connaître mutuellement (nom, prénom, structure ou organisation et le village de provenance).

#### **Présentation du projet proprement dit**

Cette présentation a porté sur :

- ✓ Généralités sur le projet;
- ✓ Contexte du projet;
- ✓ Objectif global du projet;
- ✓ Les activités prévues.

#### **Les recommandations formulées :**

Au terme des travaux, les recommandations suivantes ont été formulées :

1. Renforcer les capacités des agents des services techniques pour la mise en œuvre des activités ;
2. Mettre en place un comité dans chaque FACI et au niveau de chaque barrage pour le suivi et appui des bénéficiaires ;
3. Former et sensibiliser les bénéficiaires sur les techniques de maraichage et la gestion des ouvrages ;
4. Mettre un comité de pilotage pour le suivi de la mise en œuvre des activités du projet sur le terrain composé par le préfet, conseil de cercle et les élus communaux ;
5. Impliquer toutes les couches sociales dans l'exploitation égale des infrastructures réalisées ;
6. Elaboration de protocole de collaboration avec les services techniques de l'Etat.

Un modèle de protocole de collaboration avec les services techniques a été élaboré et actuellement en cours de validation pour être soumis aux services en question. Il s'agit ici de matérialiser la participation des services techniques et de décliner ce dont ils peuvent s'attendre quand ils seront sollicités pour telle ou telle activité. Ceci aura l'avantage de clarifier les attentes de part et d'autre.

## **5. Réalisation des infrastructures hydro agricoles :**

Les activités de l'aménagement des infrastructures ont été les suivantes :

### **5.1. Réalisation des micro-barrages :**

#### **a. Etudes de faisabilité des micro-Barrages de Diaye Tougouné et de Hamaké :**

En vue de la réalisation des deux (2) micro-barrages, le Consortium a engagé le bureau d'études SEAD Sarl (Société Africaine d'Etudes pour le Développement) pour les études de faisabilité. Ces études ont été réalisées durant la période juillet – aout- septembre 2022. Outre la production des rapports d'études

disponibles, les résultats ont fait l'objet de restitution le 21 octobre 2022. En effet, le Consortium a fait ses observations et commentaires sur les rapports présentés. Ces observations ont été prises en compte dans la version finale des rapports. A noter que ces observations portent essentiellement sur les coûts proposés et les options préconisées par le bureau.

D'autre part, la copie a fait l'objet de partage avec le Programme Alimentaire Mondial (PAM) le parrain.

S'agissant de la réalisation proprement dite des micro-barrages, elle a été planifiée à partir de la période février – mai 2023.

**b. La réalisation des travaux de construction des deux micro-barrages de Hamaké et de Diaye Tougouné :**

Dans le cadre de la réalisation des deux (2) micro-barrages, le Consortium a engagé l'Entreprise Kéoulin CISSOKO (EKC) pour la construction du pont barrage de Hamaké et l'Entreprise OCEAN pour la réhabilitation du micro-barrage de Diaye Tougouné.

Le bureau d'études SAED Sarl (Société Africaine d'Etudes pour le Développement) a assuré le contrôle des travaux.

A cet effet, les travaux prévus sur les deux sites ont été réalisés à hauteur de souhaits.

Les caractéristiques des deux barrages sont les suivantes :

- Site de Hamaké, commune de Nioro Tougouné Rangabé :

La longueur du pont barrage est de 640 m et le largeur est de 4 m avec un sens unique.

- Site de Diaye Tougouné, commune de Diaye Coura :

L'ouvrage est constitué de deux (2) digues de protection en limon compacté et deux (2) murs de raccordement en béton cyclopéen dosé à 350 kg/m<sup>3</sup> avec une profondeur d'ancrage d'un (1) mètre pour protéger l'ouvrage.

La longueur du barrage est de 546 m y compris les digues de protection et la largeur en crête est de 0.5 m.

En rappel que les objectifs de la réalisation de ces micro-barrages sont de :

- Stocker de l'eau ;
- Diminuer l'érosion par ravinement ;
- Favoriser la recharge de la nappe phréatique ;
- Restaurer les sols agricoles dégradés en amont du barrage ;
- Permettre la mise en valeur des terres cultivables ;
- Augmenter les superficies des terres cultivables ;
- Diversifier les cultures.

Du 15 au 16 mai 2023, l'Entreprise Kéoulin Cissoko (EKC) et l'entreprise OCEAN accompagnées par l'équipe du projet ont procédé à la réception provisoire des deux micro-barrages réalisés. L'équipe de la mission de réception était constituée de :

- Le représentant de la Direction Régionale du Génie Rural ;
- Le représentant du Bureau de contrôle SEAD sarl (Société Africaine d'Etudes pour le Développement) ;
- Le responsable de l'entreprise Kéoulin Cissoko (EKC) ;
- Le représentant de l'entreprise OCEAN ;

- Le Chef de projet et ses animateurs ;
- Les présidents des Comités de gestion et les maires des communes.

D'une manière générale sur les deux sites, après la visite contradictoire des actifs réalisés, la commission a prononcé la réception provisoire avec quelques observations sur le pont barrage qui ont été prises en compte et corrigée par l'entreprise Kéoulin CISSOKO.

### **c. Travaux de réparation des dégradations des barrages de Diaye Tougouné et de Hamaké :**

Une mission conjointe de l'entreprise Kéoulin Cissoko (EKC), et de la société africaine d'étude pour le développement (SEAD), accompagnée par la Direction régionale du Génie Rural de Nioro, le chef de projet et les comités de gestion des villages se sont rendus sur les sites des aménagements hydro-agricoles du 20 au 21/02/2024 pour identifier les pathologies des micro-barrages.

L'objectif global de la mission était de faire un constat sur les aménagements hydro-agricoles (micro-barrage et pont-barrage) après la saison de pluie, identifier les dysfonctionnements et y apporter des mesures correctives.

#### **Constats :**

La mission a fait les constats ci-après :

##### **Site 1 : Pont-barrage de Hamaké**

- Fissuration transversale et longitudinale le long du corps de la chaussée ;
- Lessivage des supports du corps du mur déversant côté amont ;

##### **Site 2 : Micro-barrage de Diaye Tougouné**

- Présence des trous de rats sur la digue de protection ;

#### **Recommandations :**

De façon générale, les recommandations ci-après ont été formulées à l'endroit de l'Entreprise chargée de l'exécution des travaux et aux comités de gestion :

##### **Pont-barrage de Hamaké :**

- Colmater toutes les fissures sur le corps de l'ouvrage ;
- Mettre des enrochements en amont sur toute la longueur de l'ouvrage.

##### **Micro-barrage de Diaye Tougouné :**

- Mettre des haies mortes sur la digue de protection pour la protéger contre la divagation des animaux ;
- Entretien de la digue de protection avant le démarrage de la campagne ;
- Refermer les trous de rats existants sur les digues de protection qui peuvent provoquer des infiltrations.

Globalement toutes ces recommandations ont été prises en compte et corrigées par les entreprises.

Les comités de gestion ont été également responsabilisés de veiller sur l'état des micro-barrages et communiquer tout dégât constaté à la Direction Régionale du Génie Rural.

### **d. La réception définitive des barrages de Hamaké et de Diaye Tougouné :**

Les travaux de réalisation du pont-barrage de Hamaké et du micro-barrage de Diaye Tougouné réalisés respectivement par l'entreprise Kéoulin Cissoko (EKC) et l'entreprise OCEAN sous le contrôle du Bureau Société Africaine d'Etude pour le Développement (SAED) ont été réceptionnés du 27 au 28 février 2024. L'équipe de la mission de réception était constituée de :

- Le représentant de la Direction Régionale du Génie Rural ;

- Le représentant du Bureau de contrôle SEAD sarl (Société Africaine d'Etudes pour le Développement) ;
- Le responsable de l'Entreprise Kéoulin Cissoko (EKC) ;
- Le représentant de l'Entreprise OCEAN ;
- Le Chef de projet AMASSA-OMADEZA ;
- Les présidents des Comités de gestion et les maires des communes.

D'une manière générale sur les deux sites, après une visite contradictoire des actifs réalisés, la commission a prononcé la réception définitive sans réserve.

## **5.2. Aménagement des bas-fonds des micro-barrages de Hamaké et de Diaye Tougouné :**

Les travaux de l'aménagement des bas-fonds du pont barrage et du micro-barrage ont été réalisés au mois de juillet 2023. Ainsi, la réalisation de ces travaux a été effectuée par l'entreprise Keoulin CISSOKO et le contrôle des travaux a été assuré par le bureau d'études SAED Sarl (Société Africaine d'Etudes pour le Développement).

Cet aménagement consistait à planter des arbres fruitiers dans les bas-fonds des deux micro-barrages pour protéger les infrastructures contre l'érosion. Initialement, il était prévu d'aménager 100 ha dont 60 ha à Hamaké et 40 ha à Diaye Tougouné mais avec l'actualisation de la situation ce sont 34 ha acquis sont 23 ha à Hamaké et 11 ha à Diaye Tougouné.

D'une manière générale 400 plants ont été approvisionnés par l'entreprise, soit 200 plants par site.

Les différents types d'espèces par site sont les suivantes :

- Site de Hamaké : l'approvisionnement a consisté à 10 pieds d'agrumes orange, 10 pieds d'agrumes citron, 10 pieds jujubier greffé, 10 pieds de pomme cannelle, 10 pieds de goyavier, 60 pieds de baobab, 20 pieds de dattier, 10 pieds d'anacardier et 60 pieds de tamarinier.
- Site de Diaye Tougouné : l'approvisionnement a consisté à 15 pieds d'agrumes orange, 15 pieds d'agrumes citron, 10 pieds jujubier greffé, 20 pieds de goyavier, 60 pieds de baobab, 20 pieds de dattier et 60 pieds de tamarinier.

Tous les plants approvisionnés sur les deux sites ont été plantés à 100%. Les communautés bénéficiaires ont manifesté leur satisfaction vis-à-vis des initiatives prises.

Par ailleurs, à cause de la mauvaise répartition des pluies de cette année, 58% de ces arbres étaient déjà morts à la fin de l'hivernage par manque d'humidité dans le bas-fond de Hamaké et 2,5 % sur le site de Diaye Tougouné.

Ainsi, pour accomplir cette activité d'aménagement, il a été retenu d'injecter ce fonds dans l'embouche ovine. En vue de la réception des sujets d'embouche, le Consortium a jugé nécessaire de formaliser les groupements informels des éleveurs des dites localités pour ainsi créer un cadre de gestion susceptible de garantir la réussite et la pérennité de cette activité. C'est dans cette optique que deux (2) groupements informels des éleveurs du village de Diaye Tougouné et de Hamaké ont été rencontrés le 18 octobre 2023. La liste des membres de ces groupements informels a été fournie au Service de Développement Social et l'Economie Solidaire pour leur formalisation suivant les normes OHADA.

L'objectif de cette formalisation est de permettre une gestion autonome de ces bénéficiaires dans leur activité d'embouche.

Le processus entamé a permis la création des deux coopératives : Coopérative d'éleveur (GUEMME) pour Diaye Tougouné et coopérative des éleveurs (Kape ligueni) pour Hamaké.

### **5.3. Réalisation des FACI (ferme agricole communautaire intégrée) de Youri et Birou Petit :**

#### **5.3.1. Réalisation proprement dite des FACI :**

En rappel qu'il était prévu l'aménagement de deux (2) FACI (ferme agricole communautaire intégrée) à Youri et Birou petit. Les activités de l'année 2022 ont débuté avec les dispositifs envisagés pour la clôture des FACI.

Afin de minimiser les risques des conflits liés à l'exploitation des actifs à créer par le projet ; une rencontre d'échanges et de concertation a été effectuée du 10 au 12 janvier 2022 dans le village de Youri et Birou Petit pour clarifier les notions de propriété de l'espace. Ainsi devant toutes les personnes ressources, des planifications ont été faites en accord et en fonction de la disponibilité des terres. A cet effet, les zones aménageables ont été identifiées avec l'ensemble de la délégation des personnes ressources et les sites ont été délimités.

D'une manière générale, après les travaux de délimitation, Birou petit dispose des 5 ha de surface disponible sollicités alors que le village de Youri n'a seulement 0.29 ha pour la réalisation des FACI. Concernant ce problème de surface requise à Youri, la population bénéficiaire a souhaité avoir un appui pour le renforcement des capacités en eau de deux jardins déjà clôturés avec l'APEJ où évoluent 703 exploitants à une largeur de 20 m et une longueur de 145 m pour les pépiniéristes et celui du Jumelage avec Millery – France où évoluent 140 exploitants, il est envisagé l'extension d'un ha pour le volet élevage en raison de sa proximité avec les habitations. Les bénéficiaires proposent le renforcement des capacités en eau des deux jardins déjà disponibles. Les deux (2) jardins souffrent de problème d'eau en raison du tarissement précoce des puits qui s'y trouvent. Après les travaux de délimitation, les FACI ont fait l'objet de clôture en grillage pendant la période mars – avril 2022

L'étape suivante de l'aménagement des FACI a été la réalisation des forages équipés de système d'adduction d'eau. Ainsi en préambule à la réalisation des forages, une équipe de géophysiciens a passé du 22 au 24 mai dans le village de Youri et Birou petit avec comme objectif d'identifier des points d'eau afin d'éviter des forages négatifs.

Ces différents travaux ont été réalisés par le bureau d'études SAED-Sarl engagé par le Consortium avec une expertise confirmée en matière de réalisation de travaux similaires.

Au cours de la réalisation des travaux, les personnes ressources ci-dessous ont accompagné la mission :

#### **▪ Commune de Gavinané :**

##### **Village de Birou Petit :**

- Mamadou Sy : Chef de village ;
- Mamadou Bah : Conseiller du chef de village ;
- Alassane Touré : Président de la jeunesse.

#### **▪ Commune de Youri :**

##### **Village de Youri**

- Sambou Sacko : Conseiller du chef de village ;
- Abdoulaye Fofana : Président de la coopérative maraichère ;
- Sambou Diaby : Maire de la commune.

D'une manière générale, les quatre forages ont été réalisés avec les caractérisés selon les constats du Génie Rural qui suivent :

- À Youri :

Profondeur du forage 1=105 m avec un débit d'eau de 6 m<sup>3</sup>/heure ;

Profondeur du forage 2=81,50 m avec un débit d'eau de 10.28 m<sup>3</sup>/heure.

- A Birou petit :

Profondeur du forage 1=93 m avec un débit de 8 m<sup>3</sup>/heure ;

Profondeur du forage 2=92 m avec un débit faible de 5 m<sup>3</sup>/heure.

**NB :** Le débit des premiers forages réalisés à Birou Petit, n'était pas suffisant pour assurer les besoins en eau des cinq (5) hectares de périmètre aménagés, il a été donc impératif de prospecter d'autres points pour réaliser des forages qui peuvent assurer les besoins souhaités en eau.

Ainsi le consortium, pour faire face aux recommandations du Génie Rural s'est attelé auprès de l'Entreprise pour la réalisation de toutes les infrastructures conformément aux règles en vigueur et aux engagements contractuels.

Dans le cadre de la poursuite des activités dans les FACI, les deux forages restants de Birou petit ont été réalisés avec satisfaction en novembre 2022, un forage (1) à l'intérieur et le second en dehors du périmètre. De façon spécifique les coordonnées et les niveaux d'eau sont respectivement les suivants :

- Coordonnées GPS du forage (1)

Latitude (N) = 15°04'13,0''N et Longitude (W) = 9°54'19,8''W

- Coordonnées GPS du forage (2)

Latitude (N) = 15°04'24,0''N et Longitude (W) = 9°53'59,9''W.

Le premier forage a une profondeur de 92 m et le second a une profondeur de 93 m. Toutefois, à la date actuelle, les essais de pompage restent à être faits par l'entreprise et sa confirmation par le contrôle du Génie Rural. Il est à noter que l'entreprise est en train de s'atteler pour les jours à venir.

En faisant référence aux besoins d'eau journalière minimale d'irrigation pour les cultures maraichères au Mali qui sont fixés à 60 m<sup>3</sup>/j/ha, il est tout à fait vraisemblable que les forages réalisés vont répondre désormais aux attentes pour satisfaire les besoins en eau des cultures qui seront installées dans ce périmètre. Par ailleurs le premier forage de 1,2 m<sup>3</sup>/heure réalisé en mois de juin pourra être équipé avec une pompe manuelle avec ou sans le projet.

D'autre part, les forages réalisés restent à être équipés d'un système d'adduction d'eau dont les travaux sont en cours et devront prendre fin en février 2023.

S'agissant de la réalisation des équipements des forages, trois (3) châteaux sont installés et équipés en premier lieu avec le système solaire. Il est à noter que le 2ème forage de Birou petit n'était pas connecté jusqu'à la date du 18 décembre 2023. En effet, suite aux résultats des forassions, l'estimation des travaux d'équipement est faite. La comparaison avec le budget disponible qui ne couvrait pas l'ensemble des travaux a amené l'ingénieur Conseils à proposer de suspendre l'équipement du forage P4 de Petit Birou qui est situé à 550 m du périmètre en attendant de ressources financières. C'est ainsi que le deuxième forage de Birou a été équipé un peu tard.

Particulièrement, les deux châteaux installés à Youri ont chacun une capacité de dix mètres (10m<sup>3</sup>) et celui de Birou petit a une capacité de vingt mètres (20m<sup>3</sup>) pour une superficie aménagée de 5 hectares (ha).

C'est dans ce cadre que les travaux de la réalisation des équipements du deuxième forage de Birou petit a été effectué du 18 au 26 décembre 2023 par l'Entreprise GENERALE DANU CONSTRUCTION (EGDC) engagé le consortium.

Le forage est constitué d'une pompe de 4m<sup>3</sup>/heure, 20 panneaux solaires de 250 v et les tuyaux d'alimentation en PVC φ 40 plus une borne fontaine. Il alimente le premier château qui est de 20 m<sup>3</sup> pour renforcer la capacité du premier forage.

Selon l'entreprise, ce château de 20 m<sup>3</sup> est suffisant pour servir les deux forages ensemble raison pour la qu'elle le deuxième château n'est pas installé.

Après les travaux complémentaires, les quatre (4) forages fonctionnaient parfaitement bien et les bénéficiaires ont repris les activités de maraichage avec satisfaction et beaucoup de joie. Cette réalisation a été source d'un soulagement dans ces villages. Les bénéficiaires ont également formulé des engagements de faire preuve dans la région de Niore à travers cette activité de maraichage.

Pour ces travaux restants (la construction des hangars, des bassins de stockage d'eau et les plans d'occupation des sols), les TDR ont été élaborés et transmis aux potentiels consultants en octobre 2022. Dans

ce cadre, les postulants éventuels ont effectué les 26 et 27 octobre, une visite des sites avec des échanges avec les bénéficiaires pour enfin soumettre leur proposition. C'est ainsi que les marchés ont été attribués au secteur de l'agriculture de Nioro pour la réalisation des plans d'occupation des sols ; la construction des hangars et des bassins de stockage d'eau à l'Entreprise Kardjigué Sissoko, Tél : (+223) 66755956 / 76386976 ; Faladié Sokoro Bamako / Mali. La réalisation de ces travaux devrait prendre fin en février 2023.

### **5.3.2. Elaboration des plans d'occupation du sol (parcellement) des FACI :**

Dans le cadre de la réalisation de cette activité, les travaux ont débuté le 11 janvier 2023 et c'est le service de l'Agriculture qui a été engagé à travers la mise à disposition des services techniques au compte du projet. L'objectif de cette élaboration des plans d'occupation du sol est de renforcer les capacités de tous les bénéficiaires et les membres de comités de gestion des fermes agricoles communautaires intégrées en vue de faciliter l'exploitation et l'attribution des parcelles.

Le but est d'augmenter l'intensification des exploitations et de diversifier les sources de revenus des bénéficiaires sans faire de marginalisation à travers le maraichage.

Dans ce cadre, nous avons 79 parcelles à Birou petit pour un effectif total de soixante-quinze (75) familles donc une parcelle pour chaque famille. En plus des parcelles par famille, Il y a une parcelle champ Ecole (CEP), deux parcelles pour la production de la pomme de terre et une autre parcelle pour la production de pépinières réservée pour le comité de gestion. Les dimensions des parcelles élémentaires sont de 20 mX22m avec un aller principal de 4 m et secondaires 2 m.

Dans le jardin à Youri nous avons quatre (4) blocs dont un bloc pour l'aubergine et la tomate, un bloc pour le chou et le piment, un bloc pour la laitue et un bloc pour le chou.

Il est à noter que ces plans d'occupation ont été réalisés conformément aux souhaits formulés par les communautés bénéficiaires.

### **5.3.3. La construction des bassins d'eau :**

Cette activité a démarré le 23 janvier 2023 et c'est l'Entreprise Kardjigué SISSOKO (EKS) qui a été retenu pour la réalisation desdits travaux.

D'une manière spécifique dans le grand jardin de Youri, nous avons six (6) bassins de stockage de trois mètres cube ( $3m^3$ ) plus un bassin de distribution de cinq mètres ( $5m^3$ ) réalisés. Aussi les tuyauteries et les bassins du petit jardin ont été réhabilités pour augmenter la quantité d'eau stockée pour les bénéficiaires. Un autre bassin de distribution de cinq mètres ( $5m^3$ ) est réalisé et connecté aux trois bassins dans ce petit jardin. A ce jour les bénéficiaires arrosent leurs cultures avec une grande satisfaction après cette réhabilitation.

A Birou petit, neuf (9) bassins de stockage de trois mètres cube ( $3m^3$ ) plus un bassin distribution de dix mètres ( $10m^3$ ) sont réalisés.

### **5.3.4. La construction des (2) hangars :**

Cette activité a démarré à la même date que la réalisation des bassins et par la même entreprise Kardjigué Sissoko (EKS).

L'objectif de la construction de ces hangars est de faciliter l'élevage des ovins de façon intensive et d'améliorer les revenus des éleveurs.

A cet effet, la construction des deux hangars prévus à Youri et à Birou petit est réalisée à 100%.

### **5.3.5. La réception des bassins, hangars et forages de Youri et Birou petit :**

Le 01 avril 2023, l'Entreprise Kardjigué SISSOKO (EKS) et l'entreprise DANU Construction (EGDC) ont procédé à la réception des ouvrages réalisés. Il s'agit notamment des bassins de stockage, les hangars et les trois premiers forages équipés. L'équipe de la mission de réception était constituée de :

- Le représentant de la Direction Régionale du Génie Rural ;
- Le représentant du Bureau de contrôle SEAD (Société Africaine d'Etudes pour le Développement) ;
- Le représentant l'entreprise Générale DANU Construction (EGDC) ;
- Le représentant l'entreprise Kardjigué SISSOKO (EKS) ;
- Le Chef de projet et ses animateurs ;

- Les présidents des maraichers et les maires des communes.

D'une manière générale sur les deux sites, après la visite contradictoire des actifs réalisés, la commission a prononcé la réception provisoire avec quelques réserves qui ont été corrigées par les entreprises DANU Construction (EGDC). Ils s'agissaient de :

- Réparer les fuites des tuyauteries ;
- Revoir la qualité des panneaux et la pompe dans le petit jardin de Youri (manque de pression à l'alimentation) ;
- Remplacer un panneau cassé à Birou petit.

#### **5.4. Les travaux d'aménagement de la mare de Hamadi Oumourou :**

Cette activité démarrée depuis le mois de juin 2022 s'est poursuivie pour donner suite aux recommandations du service de Génie Rural et le bureau de contrôle.

De ce fait à la même date le Service Local du Génie Rural a été impliqué à travers la mise en disposition des élus communaux pour la supervision des deux travaux.

Après l'hivernage, les travaux ont consisté à faire dégager les déblais aux alentours de la mare. A la fin de janvier 2023, les déblais ont été entièrement dégagés.

La réception définitive de la mare a été effectuée le 17 février 2023. L'équipe de la mission était composée de :

- Service du Génie Rural ;
- Bureau de contrôle SEAD (Société Africaine d'Etudes pour le Développement) ;
- Service des Productions et des Industries Animales ;
- Chef de projet ;
- Délégation du chef de village et le Maire de la commune.

La mission a apprécié le travail réalisé et également les bénéficiaires ont exprimé leur joie. Selon un conseiller du chef de village, cette mare ne retenait plus d'eau jusqu'en mois de février et grâce à la réhabilitation du consortium jusqu'à ce jour les animaux continuent de s'abreuver.

Il ressort des observations des deux services techniques comme seule recommandation de réaliser la Ram d'accès pour faciliter l'accès des animaux à la mare.

Après les travaux d'aménagement, la mare a assuré sa fonction. Le niveau d'eau était toujours important jusqu'à la date du 27 Février 2024.

Les animaux de la localité et environnants s'abreuvaient.

Le nombre des animaux est indéterminé (à perte de vue) par jour autour de la mare. Ce phénomène de satisfaction des besoins en eau des éleveurs fait partie de l'atteinte de l'un des objectifs spécifiques de ce projet. Voir l'image des animaux autour de la mare en annexes.

Dans le cadre de la consolidation de cette mare, il avait été recommandé de cultiver des espèces fourragères telles qu'Andropogon et planter des pieds d'eucalyptus sur la digue de la mare en vue de mieux protéger l'infrastructure. C'est pour donner suite avec cette recommandation que 60 pieds d'eucalyptus ont été plantés le 21 août 2023 aux alentours de ce point d'eau pour lutter contre l'érosion hydrique et éolienne. Ainsi, dans le suivi de l'équipe du projet a constaté que les arbres plantés autour de la mare étaient morts après un mois de plantation et par faute d'entretien des bénéficiaires en dépit des multiples séances de sensibilisation et d'appui-conseils. Le constat fait est que le village s'est désintéressé de cette activité car d'après le chef de village toutes activités venant du projet sont payantes dans le cas contraire, il est difficile sinon impossible de trouver des bénévoles pour faire l'activité en question. (Chef de village Djibril Niang tél : 78 97 57 64).

Vu les aléas climatiques, le volume d'eau tend à diminuer progressivement jusqu'en mois de février 2024 contrairement à l'année 2022 ou l'eau de la mare avait complètement tari au mois de mars.

## **5.5. La réhabilitation et ou réalisation des puits maraichers de Gourel Malal, Birou grand et de M'Boya couroumba :**

En rappel que la réhabilitation des puits maraichers concernait dix (10) à Gourel Malal, Birou Grand et Boya. Ce sont les puits de Gourel Malal qui ont été réalisés au nombre de quatre (4). Ce qui concerne le surcreusement des puits, un contrat de prestation de services a été fait avec une Association de puisatiers locaux pour la réalisation des travaux à Gourel Malal.

A cet effet les travaux de réalisation des quatre (4) puits se sont effectués avec succès. La hauteur des colonnes d'eau à ce jour est en moyenne de 6 m à ce niveau.

Ailleurs, il était prévu de réhabiliter et ou réaliser six (6) puits à Birou grand et à M'Boya. Ainsi, trois puits ont été sélectionnés par le consortium à Birou grand et ces trois ont été réalisés. Au regard des besoins en eau des bénéficiaires, un réajustement a été fait pour compléter à quatre (4) puits. Au total, à Birou grand les quatre (4) puits sont réalisés et sont opérationnels à ce jour.

Pour ceux de la réalisation des puits de M'Boya Couroumba, deux (2) puits sont réalisés et le troisième puits initialement prévu à Boya, n'a pas pu être finalisé dû au manque de dynamite lié à la situation sécuritaire.

L'objectif de la réalisation de ces puits maraichers était de mobiliser les ressources en eaux souterraines pour les besoins maraichers.

## **6. Appui aux bénéficiaires (SAMS) :**

### **a) Recensement et accompagnement des producteurs maraichers:**

Les activités de maraichage ont débuté par un recensement général des producteurs/trices au niveau de chaque site d'intervention du projet. Cette première phase d'activité s'est déroulée du 02 au 10 janvier 2023. L'objectif de cette visite était d'identifier le nombre des producteurs/trices impliqués dans les activités de maraichage dans le but de les accompagner dans la production.

En effet des appuis-conseils ont été faits à tous les niveaux non seulement sur les techniques d'installation des cultures mais aussi sur les techniques d'apport d'engrais et fumure organique et sur les entretiens des parcelles.

Ainsi, le nombre total des producteurs/trices identifiés est de 1649, dont 103 hommes et 1546 femmes soit 93,75% et plus particulièrement nous avons 504 producteurs pour Youri, 363 producteurs pour Gavinané, 428 producteurs pour Diaye Coura et 354 producteurs pour Nioro Tougouné Rangabé.

Les activités de maraichage dans les FACI ont réellement débuté après la réalisation des Forages.

De ce fait, les bénéficiaires se sont engagés dans la production en installant toute sorte de culture profitable.

Il y'a eu trois campagnes successives de la production des cultures maraichères dans les FACI à savoir la saison sèche (mars-juin), saison de pluie (juillet-septembre) et la saison fraîche en cours (novembre 2023-mars 2024).

### **b) Exploitation maraichère dans les FACI:**

#### **- En saison sèche :**

A l'occasion de la fête du huit (8) mars 2023 ; Journée de la femme au Mali, la coopérative Sobé Kafo de Youri encadrée par le consortium a distribué des laitues et une somme de quarante-cinq mille (45.000) francs CFA comme frais de condiments à ses membres qui exploitent le jardin. Ainsi le nombre des producteurs qui ont reçu cet appui est de 70 personnes dont 65 femmes. La valeur du produit offert aux membres s'élève à cent soixante-quinze mille (175.000) Francs CFA.

L'objectif de ce don est d'inciter les femmes à s'intéresser aux activités de maraichage afin de diversifier les ressources alimentaires et des sources de revenus.

La dite coopérative a pu créer un compte au niveau de Kafo jiguinè et faire une épargne de 225.000 francs CFA grâce aux revenus générés.

Cependant d'autres cultures ont été installées pour profiter de la campagne saison sèche (mars-juin 2023). Il s'agit de la spéculation tomate, poivron et l'aubergine africaine. Particulièrement par rapport aux autres villages, Youri est le seul village qui vent le surplus de leur production.

- **En saison de pluie :**

Durant les deux premiers mois de la saison des pluies (juillet et août 2023), les activités maraichères étaient relativement au ralenti dû aux activités champêtres. Cet état de fait avait beaucoup impacté sur les activités maraichères dans les FACI. Ainsi, la FACI de Youri a été exploitée en maïs plus un champ école d'une superficie de 900 m<sup>2</sup> en gombo, et une parcelle de tomate installée lors de la formation pratique menée par le service de l'agriculture. Les exploitants ont investi ces résultats d'exploitation de maïs et du gombo dans l'achat de semences de maraichage pour la saison froide (novembre 2023-mars 2024).

Pour le cas de Birou petit, cette même pratique de production de maïs a été plus ou moins appliquée. A ce niveau des exploitants ont fait des cultures comme le gombo, l'aubergine, le melon entre autres. Vu les insuffisances observées en matière des techniques culturales, le service de l'agriculture a été sollicité par le consortium pour effectuer une formation pratique en maraichage dans les deux FACI à Birou petit et à Youri. A cet effet, cette formation a été réalisée et des superficies ont été exploitées en champ école comme déclaré ci-dessus pour mieux orienter ces producteurs/trices.

Au regard de l'insuffisance des résultats des champs école en gombo et en tomate, les récoltes ont été entièrement consommés par les membres des comités de gestion.

Dans le mois de septembre les activités champêtres sont pratiquement à leur terme dans la zone, et également les exploitants des FACI ont débuté l'installation des pépinières des cultures maraichères pour la campagne saison froide (novembre-mars 2024).

Par ailleurs tous les forages fonctionnent normalement comme recommandé et aucun impact négatif n'entrave les activités de production. Particulièrement à Youri cet état de fait à attirer 111 autres maraichers qui avaient abandonnés le grand jardin et le petit jardin à cause des problèmes d'eau d'arrosage. Pour le cas de Birou petit, le pompage du premier forage était relativement lent pour l'alimentation du château à cause des panneaux solaires (période de fraîcheur). Cet état de fait avait beaucoup démotivé certains bénéficiaires à se donner aux activités de maraichage avant la réalisation des équipements du deuxième forage.

Dans ce cadre des dispositions ont été prises et le deuxième forage a été équipé du 18 au 26 décembre 2023. Ainsi les bénéficiaires ont eu un grand soulagement à travers cette réalisation qui était une épine aux pieds des maraichers.

- **En saison fraîche (novembre 2023-mars 2024) :**

Vu les moyens financiers des bénéficiaires, les cultures installées sont en générale de l'échalote et la laitue. Cependant, dans le cadre de l'accompagnement et renforcement des capacités des bénéficiaires des FACI dans les activités de maraichage programmées dans le plan opérationnel, un appui en semences de pomme de terre, des cultures maraichères et les petits matériels de jardinage est effectué du 22 au 23 novembre 2023 dans le village de Youri commune urbaine de Youri et Birou petit commune de Gavinané.

De ce fait, les sites prévus pour cet accompagnement sont les sites de la réalisation des fermes agricoles communautaires intégrées (FACI).

Ainsi, des petits matériels de jardinage, des semences maraichères et des semences de pomme de terre ont été attribués aux comités de gestion et à certains bénéficiaires fortement engagés dans le maraichage. Les petits matériels de jardinage sont composés de soixante (60) arrosoirs dont (50) en plastique et dix (10) en aluminium, deux (2) kits de traitement de 16 L, trois (3) raccords de 50 m, vingt (20) pioches et dix (10) pelles.

Les semences de cultures maraichères fournis sont les suivantes : 15 boites de cèleri, 20 boites de laitue, 15 boites d'oignon blanc, 15 boites de betterave, toutes des unités de 100 g et 20 boites de tomate de l'unité 200g. Les semences de pomme de terre fournis sont de 20 sacs de 25 kg soit 500 kg réparties entre les deux villages. La variété Barcelona a été utilisée à travers le choix des bénéficiaires.

Dans le cadre de cette production de la pomme de terre, le semis a été effectué respectivement le 07 et le 09 décembre 2023 à Youri et à Birou petit. Il faut noter qu'un dégât est observé lors de la phase prégermination et de la germination qui est la pourriture de la semence. Le problème peut être lié aux conditions de transport de la semence ou aux conditions de conservation.

D'une manière générale sur les deux villages, on peut affirmer que seulement 35% de la semence ont germé avec une insuffisance du nombre de bourgeons et les 75% sont endommagés. Nonobstant les efforts fournis sur cette phase, les semences de Youri ont été totalement perdues. A cet effet, la superficie réalisée est de 22mX20m à Birou petit. Il faut aussi signaler que la germination de ces superficies réalisées n'est pas aussi uniforme. Pour le cas des autres spéculations il y a eu une réussite totale, toutes les semences ont germé à 100%.

L'objectif global de cet appui est d'encourager les bénéficiaires des FACI à s'adonner davantage aux activités maraichères afin d'améliorer les conditions de vie des ménages et créer une source de revenus.

Cette pratique est une innovation en matière d'adoption de technologies simples mais performantes pour améliorer les capacités de résilience de ces communautés affectées par les effets des changements climatiques. Les activités qui sont mises en œuvre sont de véritables moyens d'existence alternatifs permettant aux bénéficiaires de s'assurer des moyens d'existence durables face au changement climatique.

Ainsi, quatre groupes de dix producteurs plus les membres du comité ont été constitués à Youri et cinq groupes de dix producteurs plus les membres du comité de gestion ont été constitués à Birou petit. Au total (109) bénéficiaires travailleront ensemble pour donner des résultats escomptés.

En outre cet appui en semences et petits matériels agricoles va permettre de faciliter l'accès aux moyens d'entretien des équipements de production (châteaux et panneau solaire) et de réduire la pénibilité de certains travaux et ainsi améliorer les productions maraichères.

Avec la remise de ces semences et équipements, un climat d'enthousiasme était visible chez les bénéficiaires.

En effet, les activités de maraichage ont été participatives et concurrentielles dans les deux jardins. Ainsi tous les résultats de production ont été abondants sauf la spéculation pomme de terre qui a connu des difficultés de germination comme signaler ci-haut.

D'une façon générale l'accent a été mis sur les données des deux FACI (Youri et Birou petit) pour la collecte des résultats. Les données des autres périmètres maraichers (Gourel Malal, Birou grand, et M'Boya) ont été négligé dû aux résultats et aux superficies exploitées par les bénéficiaires.

Les résultats de l'exploitation des FACI durant les trois derniers mois sont les suivants :

#### **A Youri :**

Les bénéficiaires ont fait une recette totale **de deux millions deux cent soixante mille neuf cent cinquante (2 260 950) Francs CFA.**

#### **A Birou petit :**

Les bénéficiaires ont fait une somme totale de **Cinq cent quatre-vingt-six mille six cent (586 600) Francs CFA**, il y a un écart d'un million six cent soixante-quatorze mille trois cent cinquante **(1 674 350) francs CFA** entre Youri et Birou petit.

Cependant pour maintenir le respect et l'organisation des activités de production dans les FACI, la responsabilité est donnée aux comités de gestion d'appuyer permanemment les autres bénéficiaires en

matière d'entretien des cultures et gestion de l'eau d'irrigation en vue d'une bonne synchronisation des activités.

*c) Mise en relation des producteurs avec les commerçantes des produits agricoles:*

En vue de faire une mise en relation des producteurs avec les commerçantes des produits agricoles, une rencontre a été tenue le 28 mai 2023 à Youri.

L'objectif de la rencontre était de tisser et renforcer des liens d'affaires entre les petits producteurs et les commerçantes pour qu'ils puissent les approvisionner. Cette mise en relation permettra d'une part de faciliter l'accès des produits aux commerçantes et d'autre part de faciliter l'écoulement des produits des producteurs. A cet effet, des échanges ont été faits sur les principes des ventes et achats des produits.

D'une manière consensuelle, un point d'accord est trouvé entre les deux acteurs. Ainsi, des carnets de gestion, et des reçus d'achat sont mis à la disposition du comité de gestion de la FACI pour consolider cette relation de partenariat gagnant-gagnant. Ce qui permettra de capitaliser les échanges commerciaux à venir.

Par ailleurs, ces commerçantes ont souhaité avoir l'appui du projet pour leur organisation en société coopérative OHADA. Ainsi les démarches sont faites auprès du Service du Développement Social pour leur formalisation.

*d) Appui aux maraichers des trois jardins dotés en puits:*

Dans le cadre de l'accompagnement des bénéficiaires des puits dans les activités de maraichage, un appui en semences des cultures maraichères et les petits équipements agricoles est effectué du 20 au 23 septembre 2023 dans le village de Gourel Malal, et de Birou grand commune de Gavinané et M'Boya commune de Diaye Coura prévu dans le plan opérationnel du projet.

De ce fait, les trois sites prévus sont les sites de réalisation des puits maraichers du projet.

A cet égard, des petits matériels agricoles et des semences maraichères ont été attribués aux bénéficiaires des trois sites cités ci-dessus. Il s'agit notamment de soixante (60) arrosoirs en plastique, dix (10) poulies et quatre (4) kits de traitement.

Les semences fournis sont les suivantes : 40 boîtes de tomate, 14 boîtes de gombo, 30 boîtes d'aubergine africaine, 20 boîtes de laitue et 38 boîtes d'oignon (le violet de Galmi), toutes des unités de 100 g.

L'objectif global de cet appui est d'encourager les bénéficiaires des puits maraichers à s'adonner davantage aux activités maraichères afin d'améliorer les conditions de vie des ménages et créer une source de revenu.

A cet effet, trois groupes de dix producteurs ont été constitué par site, ce qui fait un total de trente (30) bénéficiaires qui travailleront ensemble pour donner des bons résultats à cette activité. De loin cet appui en semences et équipements agricoles va permettre de faciliter l'accès aux moyens de production et de réduire la pénibilité de certains travaux et ainsi améliorer les productions maraichères. Constat, les cultures de cet appui évoluent avec satisfaction et l'état végétatif est très appréciable. Il est à signaler qu'il y a beaucoup d'insectes nuisibles et des ravageurs qui sont en train de dévorer les cultures. A cet effet, des produits ont été mis à la disposition de ces bénéficiaires pour les traitements. L'augmentation des nuisibles de cette année s'explique par la mauvaise répartition des pluies dans la zone selon les services techniques.

Particulièrement, des dégâts d'animaux ont été constatés dans le jardin de Gourel Malal, et dans les observations on remarque que quelques parcelles de cultures ont été totalement endommagées par ces dégâts.

*e) L'arboriculture fruitière:*

Dans le cadre de la réalisation de l'arboriculture fruitière dans les fermes agricoles communautaires intégrées (FACI), 200 plants fruitiers ont été apporté par le consortium en septembre 2022.

Vu les problèmes d'eau qui existait dans la FACI de Birou petit, vingt-huit (28) pieds sont morts parmi les 200 pieds et ce nombre a été remplacé cette année 2023.

Cependant, en vue de compléter et atteindre les objectifs de cette activité d'arboriculture dans les FACI, le consortium a fourni 675 autres plants aux bénéficiaires de Youri et de Birou petit en mois d'août 2023. Les 675 plants fruitiers fournis sont les suivants : 291 pieds de citronnier, 137 pieds de pomme Cannelle, 172 pieds de jujubier greffé, 25 pieds de goyavier et 50 pieds de manguier.

De ce fait, le service de cantonnement des Eaux et Forêts de Nioro a été engagé pour la plantation et la supervision de ces arbres avec les différents bénéficiaires tout comme l'année 2022 en vue de soutenir le taux de survie des jeunes plants dans leur nouveau site de plantation.

Particulièrement, vu la superficie de chaque FACI les plants approvisionnés ont été attribués proportionnellement aux bénéficiaires (575 plants pour Birou petit et 100 plants pour Youri).

Les processus d'opérationnalisation des activités de reboisement se sont déroulés du 13 au 19 août 2023 avec l'accompagnement communautaire, l'appui technique du service des Eaux et Forêts et l'équipe du projet.

D'une manière générale nous avons un total de huit cent soixante-quinze (875) plants plantés dans les deux périmètres soit 675 plants pour la FACI de Birou petit et 200 plants pour Youri.

L'activité de supervision du service des Eaux et Forêts a été programmée pendant une durée de trois mois allant de septembre en décembre 2023.

A ce jour le constat qui se dégage est satisfaisant, tous les arbres des périmètres ont totalement repris (en bonne santé et robuste). Les huit cent-soixante-quinze (875) plants fournis aux bénéficiaires se développent sans problème de carence.

Il a été recommandé à l'ensemble des bénéficiaires d'assurer et respecter les conditions d'entretien pour maintenir ces états d'évolution. Les comités de gestion des fermes agricoles communautaires intégrées sont toujours conseillés de veiller sur l'évolution des arbres et communiquer tout dégât constaté au sein des FACI (Youri et Birou petit).

#### *f) L'embouche ovine:*

Du 20 au 21 mars 2023 l'équipe du projet a participé à une assemblée des comités de gestion des FACI de Youri et Birou petit pour le ciblage des premiers bénéficiaires responsables des sujets en embouche. A cet égard, les missions et responsabilités des bénéficiaires ont été détaillées dans le cadre de cette activité. Après une analyse sur des critères de vulnérabilité, les choix ont été faits dans la transparence avec l'équité. Au total vingt (20) bénéficiaires ont été choisis dont dix (10) bénéficiaires par site composé de six (6) femmes et quatre (4) jeunes hommes.

De ce fait, un échange a été effectué sur le système de dotation des sujets en embouche et la rotation au sein des coopératives. Il a été retenu que les comités de gestion des FACI assureront l'achat des ovins et la supervision de l'activité durant tout le cycle. En effet, les comités ont donné leur engagement d'assurer la responsabilité de la bonne marche de cette activité d'embouche, sans aucune exclusion sociale comme le souhaitent les donateurs du fonds et le consortium d'ONG AMASSA AFRIQUE VERTE et OMADEZA. Un protocole d'accord a été élaboré et partagé avec les comités de gestion et les présidents des coopératives pour l'instauration du système revolving. Le service vétérinaire a été impliqué aux achats des animaux, au renforcement des capacités des bénéficiaires et le suivi sanitaire des sujets en embouche.

#### *g) Dotation des animaux aux bénéficiaires:*

##### **a. Première phase de l'activité :**

Dans le cadre de la remise des sujets, une commission composée des comités de gestion des FACI, l'agent du service vétérinaire, les présidents des coopératives et le chef de projet ont effectués les achats le 26 mars

2023. Ainsi, les animaux ont été attribués immédiatement aux différents bénéficiaires pour cette première opération. Dans le cadre de l'alimentation de ces animaux, vingt sacs de tourteau de coton plus vingt sacs de son local ont été distribués aux bénéficiaires des sujets dont un sac de tourteau plus (+) un sac de son local pour chaque sujet.

**b. Le résultat de la première phase :**

Dans le mois de juin, la vente des animaux donnés en embouche ovine a été effectuée lors de la fête de tabaski. Ainsi, après l'analyse sur les coûts de production (prix d'achat et autres charges), les prix de ventes ont été fixés par les comités de gestion et appréciés par l'équipe du projet. Ainsi, les animaux du village de Youri ont été vendus du 05 au 20 juin 2023.

Ces animaux ont fait une durée de 2 mois et demi en embouche et le résultat brut de l'exploitation est de 840.000 Francs CFA avec un montant de 750.000 Francs CFA comme coût de production pour dix (10) sujets soit une marge brute de 90.000 Francs CFA. Durant cette activité un sujet est mort dû à une maladie pathogène appelée Abtes.

S'agissant le cas de Birou petit, quatre sujets ont été vendu à 85.000 francs CFA et six (6) ont été vendu à 100.000 Francs CFA à Bamako. Ce qui fait une somme de 940.000 francs CFA comme résultat brut de l'exploitation avec un montant de 800.000 francs CFA comme coût de production pour dix (10) sujets.

On constate que les bénéficiaires ont beaucoup apprécié cette activité d'embouche qui est une activité génératrice de revenus et une opportunité contre les adversités climatiques dans la zone.

**c. Deuxième phase de l'activité :**

Après la phase initiale de l'activité, les comités de gestion de cette opération ont décidé de poursuivre l'opération à travers de nouveaux bénéficiaires. C'est ainsi que la dotation de onze (11) sujets aux bénéficiaires de Youri a été effectué dans le mois de juillet et dix (10) sujets aux bénéficiaires de Birou petit dans le mois d'août 2023.

Le suivi de cette deuxième phase a été bien assuré par les membres des comités de gestion des FACI sous la supervision du service vétérinaire dans le village de Youri et de Birou petit. De façon générale, sur les vingt-un sujets (21) offerts aux bénéficiaires, deux sujets sont morts à Youri suite à une morsure de serpent et à une maladie. Les dix-neuf (19) autres sujets sont arrivés en parfaite santé et les aspects physiques appréciables.

De ce fait, après l'analyse sur les coûts de production (prix d'achat et autres charges), les prix de ventes ont été fixés par les comités de gestion et appréciés par l'équipe du projet. Ainsi, le comité de gestion du village de Youri a vendu leurs sujets le 18/12/2023. Au total, neuf (09) sujets ont été vendus et ils ont fait une durée de cinq (5) mois et demi en embouche et le résultat brut de l'exploitation est de 585.000 Francs CFA avec un montant de 500.000 Francs CFA comme coût de production pour les dix (10) sujets soit une marge brute de 85.000 Francs CFA. S'agissant du cas de Birou petit, des instructions ont été données au comité de gestion pour la vente et la recherche des clients est en cours. Les bénéficiaires ont toujours de l'enthousiasme pour cette activité en raison de l'abondance de l'alimentation pour les sujets et des gains qu'ils procurent comme source de revenus.

**d. Troisième phase de l'activité**

Cette activité de troisième phase se poursuit normalement comme prévu, les nouveaux bénéficiaires de Youri s'occupent des sujets acquis avec les consignes du service vétérinaire et le comité de gestion. Les dix sujets (10) sont en bonne santé et leurs aspects physiques sont appréciables. On constate que ces bénéficiaires respectent à la lettre les consignes données par le service vétérinaire.

S'agissant du cas de Birou petit, contrairement à ce qui avait été dit dans le rapport du février, tous les moutons ont pu être vendus avec succès. Les bénéficiaires ont eu un montant total de sept cent cinquante mille (750 000) francs CFA. En effet, douze (12) nouveaux sujets ont été achetés et distribués entre douze (12) nouveaux bénéficiaires. En générale nous pouvons confirmer que l'un des objectifs du projet est atteint avec cette activité d'embouche qui est sans doute une activité génératrice de revenus et de lutte contre les adversités climatique.

#### *h) Démarrage de l'activité d'embouche ovine à Diaye Tougouné et à Hamaké :*

En compensation des travaux d'aménagement des bas-fonds non réalisés, le consortium AMASSA-OMADEZA a pris l'engagement d'acheter des moutons d'embouche pour les bénéficiaires. C'est dans ce cadre que seize (16) moutons ont été achetés entre le 26 et le 29/02/2024.

Ces sujets, après déparasitage, ont été distribués entre les deux coopératives d'éleveurs de Diaye Tougouné et de Hamaké. Ainsi chaque coopérative a eu huit (8) sujets en embouche. De ce fait, chaque coopérative a eu huit (8) sujets plus des accessoires en embouche et le système revolving de l'activité d'embouche de Youri et Birou petit sera maintenu pour ces deux nouveaux villages (*Voir l'image des sujets en annexe*).

A l'issue des recommandations et consignes du consortium, chaque coopérative a choisi huit (8) membres comme bénéficiaire de ce premier lot. En effet, ces bénéficiaires choisis ont eu beaucoup d'enthousiasme face à l'activité qui est une première venant d'un projet. Ils ont tenu la promesse de bien gérer cette activité avec des vigilances strictes pour générer des ressources et ils assurent également que cela sera une source de revenu pour beaucoup d'entre eux. Par ailleurs un mouton est mort à la date du 27/03/2024 sur les huit (8) moutons de Diaye Tougouné, selon le bénéficiaire c'est un mort naturel. Par ailleurs, il a été recommandé au comité de Diaye Tougouné, d'accorder désormais plus d'attention aux femmes dans cette activité contrairement à cette première phase où tous les sujets ont été affectés à des hommes.

### **7. Renforcement des capacités techniques et organisationnelles des communautés bénéficiaires :**

En vue du renforcement des capacités, une série de formations et d'appui à la mise en place des comités de gestion ont été réalisés.

#### *a) Participation aux assemblées générales de mise en place des comités de gestion:*

##### **1) Participation à l'assemblée générale de la mise en place des comités de gestion à Youri et à Birou Petit :**

Dans le cadre de l'exploitation efficace et de la durabilité des fermes, l'équipe s'est rendue du 06 au 07 avril 2022 dans les villages de Youri (commune de Youri) et de Birou petit (commune de Gavinané) pour participer à la mise en place du comité de gestion des FACI.

L'objectif recherché était de permettre à toutes les couches socio-professionnelles de la population bénéficiaire de s'informer sur l'importance du Comité de gestion et la stratégie de mise en place d'un comité dans la transparence pour une meilleure exploitation des FACI après l'aménagement. Les comités de Youri et Birou Petit ont été mis en place. Les missions, les responsabilités des membres, le fonctionnement et le financement du comité ont été expliqués à l'assemblée en présence des élus communaux. Chaque comité est constitué de sept membres dont quatre (4) femmes.

Les participants ont été accompagnés pour élaborer le règlement intérieur pour le bon fonctionnement du comité de gestion.

##### **2) Participation à l'assemblée générale de la mise en place du comité de gestion de la mare de Hamadi Oumourou :**

Dans le cadre de l'exploitation efficace et de la durabilité de la mare à réhabiliter à Hamadi Oumourou, l'équipe de projet s'est rendue le, 11 mai 2022 dans ledit village pour participer à la mise en place de leur comité de gestion.

L'objectif recherché était de permettre à toutes les couches socio-professionnelles de la communauté bénéficiaire de s'informer sur l'importance du Comité de gestion et la stratégie de mise en place d'un comité dans la transparence pour une meilleure exploitation de la mare. Le comité de gestion a été mis en place avec l'implication de tout le monde et en fonction des compétences assignées à tout un chacun. Les missions, les responsabilités des membres et le fonctionnement du comité ont été expliqués à l'assemblée en présence des élus communaux. Le bureau du comité est composé de sept membres dont quatre (4) hommes. Les participants ont été accompagnés dans l'élaboration du règlement intérieur du comité de gestion.

### **3) Participation à l'assemblée générale de la mise en place des comités de gestion des barrages de Diaye Tougoné et de Hamaké :**

Dans le cadre de l'exploitation efficace et de la durabilité des barrages à réhabiliter et à réaliser, l'équipe du projet s'est rendue respectivement, du 07 au 08 mars 2023 dans lesdits villages pour participer à la mise en place des comités de gestion. Cette assemblée a été organisée par les bénéficiaires et appuyée par le Consortium des ONG AMASSA AFRIQUE VERTE et OMADEZA.

L'objectif recherché est de permettre à toutes les couches socio-professionnelles de la communauté bénéficiaire de s'informer sur l'importance du Comité de gestion et la stratégie de mise en place d'un comité dans la transparence pour une meilleure exploitation de ces infrastructures. Les comités de gestion ont été mis en place avec l'implication de tout le monde et en fonction des compétences qu'exigent chaque poste. Les missions, les responsabilités des membres et le fonctionnement du comité ont été expliqués à l'assemblée en plénière et en présence des élus communaux. Le bureau du comité est composé de huit (8) membres et une commission de surveillance.

Les participants ont été accompagnés dans l'élaboration du règlement intérieur du comité de gestion.

Ainsi, les PV de mise en place et la liste de ces comités ont été fournis aux niveaux communaux pour la validation.

#### ***b) La formation des collectivités communales sur la maîtrise d'ouvrage :***

Pour la réalisation de cette activité, le consortium a fait recours à un prestataire local. Il s'agit de Monsieur Abdoulaye Sylla tel :76 43 95 97/63 23 02 04, email : [syllaa55@yahoo.com](mailto:syllaa55@yahoo.com) un formateur résidant à Nioro du Sahel. La formation s'est tenue du 27 au 28 janvier 2022 en présence de l'équipe du projet dans la salle de réunion du Conseil de Cercle de Nioro du Sahel. Ont pris part à cette formation 21 participants dont 5 femmes des communes de Diaye Coura, Gavinané, Nioro Tougoné Rangabé et de Youri.

L'évaluation finale de la session indique que les participants dans une écrasante majorité ont bien apprécié la qualité de la formation avec un taux de 70% de très satisfaits. Ils estiment la formation d'une grande utilité pour eux et s'engagent à s'en servir des acquis lors des prochaines attributions de marché.

#### **➤ Effets de la formation :**

Dans le cadre du suivi des activités post-formation, la mairie de Youri et les jeunes du village ont construit dix digues filtrantes en gabion dans leur mare pour freiner l'écoulement des eaux de ruissellement, afin de recharger la nappe phréatique pour faciliter l'abreuvement des animaux pendant la saison sèche, et la restauration des sols dégradés dans le but d'atténuer les effets du changement climatique. Ces digues ont été construites sur le budget communal et l'appui des ressortissants à l'extérieur. Il a été question ici de mettre en application les acquis de la formation en matière de renforcement des infrastructures réalisées.

Dans la commune de Diaye Coura, pendant la même période, il est prévu dans leur planification de construire sept (7) magasins avec des latrines au marché. La réalisation tarde à se matérialiser en raison de la situation que le pays traverse actuellement. Toutefois, les autorités communales promettent une exploitation judicieuse des acquis de la formation au moment venu, c'est-à-dire dès qu'ils auront le financement.

#### ***c) La formation des producteurs/trices sur les techniques de production des cultures maraichères et sylvicoles commune de Nioro Tougoné Rangabé et Diaye Coura***

S'agissant de la réalisation de cette formation, cette session a été administrée en une seule session commune (2 sessions groupées) au lieu d'une session par commune, et qui a été effectuée à Nioro du Sahel du 23 au 25 février 2022 par le service de l'agriculture dans la salle de réunion de conseil de cercle et l'autre session est envisagée à une date ultérieure. Il s'agit notamment de la période d'hivernage sur les spéculations adaptées à cette période. La présente session de formation s'est déroulée pendant trois (3) jours (soit deux (2) en salle et un (1) jour de pratique sur le terrain). Au total vingt-sept (27) participants ont été formés dont douze (12)

hommes et Quinze (15) femmes soit un taux de 56% des femmes. Globalement les participants ont très bien apprécié la qualité de la formation.

Le suivi réalisé post-formation dans la commune de Nioro Tougouné Rangabé et Diaye Coura, du 13 au 19 avril 2022 a permis de s'imprégner de la pratique de cette activité auprès des maraichers. Il ressort de notre suivi que sur 27 producteurs formés, 26 producteurs ont commencé la bonne pratique tout en appliquant certaines cultures en pépinières et en faisant le repiquage en ligne. Cette situation a beaucoup incité d'autres producteurs d'appliquer les mêmes techniques.

Les principales spéculations produites sont les suivantes :

**Commune de Nioro Tougouné :**

- Hamadi Oumourou (le chou, l'aubergine africaine, laitue, gombo et l'échalote) ;
- Amake (laitue, le gombo, le chou) ;

**Commune de Gavinané :**

- Birou grand (la tomate, l'échalote, le piment et l'aubergine) ;

**Commune de Diaye Coura**

- Diaye Tougouné (Piment, laitue, tomate) ;
- Boya Couroumba (Chou pommé, poivron, Piment).

Dans le cadre du compostage, beaucoup d'entre eux ont commencé cette pratique tout en respectant les normes, mais il faut souligner que le manque d'eau est un facteur limitant dans ces zones. La prochaine campagne est visée par les producteurs pour mettre en application les acquis de cette formation.

*d) Atelier de formation des producteurs/trices de (Youri et Birou petit) en techniques de production des cultures maraichères et sylvicoles :*

Dans le cadre de la maîtrise de toutes les phases clés de la production des cultures maraichères par les bénéficiaires des FACI, une formation a été réalisée du 23 au 25 Juillet 2022.

La formation a été organisée avec l'appui des bénéficiaires et animée par le service de l'Agriculture dans la salle de réunion du conseil de cercle de Nioro du Sahel.

L'objectif global de cette formation est de promouvoir la production des cultures maraichères dans les périmètres maraichers aménagés tout en améliorant les capacités techniques des bénéficiaires. La formation a été administrée en deux phases (théorique et pratique) en une session. Elle a regroupé les bénéficiaires de Youri et de Birou petit.

A cet égard durant la phase théorique les participants se sont appropriés spécialement aux différentes techniques de la production maraichère. Il s'agit notamment du choix des variétés à semer, la préparation du sol, le semis, l'utilisation de fertilisants et de la fumure organique, l'arrosage, le désherbage des parcelles, le traitement phytosanitaire, la récolte et la conservation des produits.

Concernant la phase pratique, une parcelle de concombre et de gombo a été visitée dans le périmètre maraicher de Monsieur Souaré à Nioro. L'un des éléments remarquables de la visite a été l'observation du compostage en tas (aérobie) et en fosse (anaérobie) y compris la fabrication du compost liquide.

Au total 30 producteurs/trices ont été formés dont 5 hommes et 25 femmes soit 83 %. Les modules présentés ont fait l'objet de débats à la satisfaction des participants. L'évaluation faite en fin de formation révèle un niveau de très satisfait à 100% des participants ; 93% de très satisfaits en ce qui concerne la restauration et 7% de satisfaits à ce niveau.

*e) Formation pratique des producteurs/trices sur les techniques de production des cultures maraichères et sylvicoles :*

Dans le cadre de la maîtrise des techniques de production des cultures maraichères par les bénéficiaires, deux sessions de formation pratique ont eu lieu du 05 au 06 août 2023 à Youri et à Birou petit.

Les sessions de formations ont été organisées par le consortium avec l'appui des bénéficiaires et animées par le service de l'agriculture de Nioro.

L'objectif global de ces sessions était de renforcer les capacités des producteurs/trices maraichers des deux FACI sur toutes les phases clés de la production des cultures maraichères.

De façon générale, dans les deux villages les activités ont démarré principalement par un bref rappel sur les différentes spéculations étudiées à Nioro lors de la première session. De ce fait, les exigences liées à la production de chaque culture ont été expliquées par le facilitateur. Les différentes techniques de semis et l'installation des pépinières ont été exposées. La durée du levé de chaque culture en état de pépinière a été définie. Selon le facilitateur il est impératif de respecter les écartements sur la ligne et entre les lignes lors des semis ou repiquage pour une meilleure vie des plants et l'atteinte des objectifs de la production. Des questions sur les aspects de l'entretien, apport d'engrais, irrigation, les méthodes de lutte contre les insectes nuisibles ont été traitées en brainstorming. Ainsi, les différents produits de traitement phytosanitaire naturel et chimique contre des insectes nuisibles ont été cités.

Au total quatre-vingt-un (81) participants (es) ont été formés dans les deux villages dont soixante-douze (72) femmes et elles ont très bien apprécié l'initiative et la qualité de la formation.

A la fin des travaux de l'atelier, les participants ont apprécié dans chacun des villages la démarche méthodologique ayant consisté à faire des exposés suivis d'échanges des pratiques. A cet effet, une pépinière de 5 m<sup>2</sup> en tomate a été installée dans chaque FACI et un champ école de gombo dont 900m<sup>2</sup> à Youri et 440m<sup>2</sup> à Birou petit a été réalisé.

#### *f) La formation des coopératives d'éleveurs du village de Youri et Birou Petit sur les techniques d'embouche ovine*

L'atelier de formation des éleveurs sur les techniques d'embouche ovine a été réalisé du 5 au 7 mars dans la salle de réunion du Conseil de Cercle de Nioro. Il a été animé par le Chef de Service Local de Production et des Industries Animales (SLPIA). La formation a été organisée dans le cadre du renforcement des capacités des groupements et coopératives mixtes d'éleveurs.

Cette formation a regroupé deux (2) coopératives d'éleveurs à savoir : la coopérative des éleveurs de Youri, commune de Youri et la coopérative des éleveurs de Birou petit (Kaourane) commune de Gavinané.

Les participants étaient au nombre de vingt (20) personnes dont quatre (4) hommes et seize (16) femmes soit 80% des femmes. La formation a été administrée en une seule session commune au lieu d'une session par commune. Cependant les participants se sont approprié les modules. Il ressort de l'évaluation de fin de session que les 20 participants estiment être très satisfaits.

#### *g) Formation pratique des éleveurs sur les techniques d'embouche ovine :*

La formation des éleveurs en techniques d'embouche ovine a eu lieu du 29 au 30 mars 2023 à Youri commune urbaine de Youri et à Birou petit commune rurale de Gavinané. Cette formation étant la dernière phase a été administrée en deux sessions. La formation a été animée par le chef de poste du service vétérinaire de Nioro sous les hangars des fermes agricoles communautaires intégrées. Elles s'inscrivent dans le cadre de l'amélioration des conditions de vie des femmes et des jeunes hommes à travers l'intensification du système d'élevage et l'embouche ovine face aux effets du changement climatique.

La méthodologie de la formation a été des méthodes actives et l'approche andragogique en particulier. Elle a consisté à mettre les participantes au centre du processus d'apprentissage en prenant en compte leurs besoins et préoccupations et en valorisant au maximum leurs expériences et capacités en lien avec le thème abordé.

De façon générale, dans les deux villages les thèmes abordés ont porté principalement sur : brève aperçu sur le changement climatique dans la zone, l'importance de l'élevage, l'habitat des animaux à embouche ovine et les soins des animaux.

Au terme de la formation, le facilitateur a procédé à une évaluation finale cela afin de pouvoir corriger les insuffisances constatées. Elle a permis de constater que les participantes sont capables à travers des exercices théoriques et de travaux pratiques de :

- Connaitre l'importance de l'élevage ;

- Connaitre les avantages de l'embouche ovine ;
- Conduire le processus d'alimentation des animaux ;
- Percevoir les impacts du changement climatique dans la zone.

L'interprétation de ses résultats permettent de dire à ce stade qu'il existe une prise de conscience des femmes sur la nécessité d'adopter des techniques résilientes face au changement climatique afin d'améliorer les revenus.

A la fin des travaux de l'atelier, les participantes ont apprécié dans chacun des villages la démarche méthodologique ayant consisté à faire des exposés suivis d'échanges des pratiques ainsi que l'évaluation finale de la journée.

Au total cinquante-six (56) participants (es) ont été formés et elles ont très bien apprécié l'initiative et la qualité de la formation.

#### *h) La formation des femmes en technologies de transformation des produits locaux (Céréalières)*

Dans le cadre du renforcement des capacités des femmes en matière de transformation de produits locaux, une formation s'est effectuée à Nioro du Sahel du 17 au 19/03/2022 et du 14 au 16 février 2023. Cette formation a été réalisée par Madame Dougnon Salimata Guindo tel : 78 81 31 37 ; spécialiste en transformation des produits locaux. Cette session a réuni les femmes leaders des coopératives des quatre communes d'intervention du projet. Il s'agit notamment des femmes des villages de la commune de Diaye Coura, Gavinané, Youri et Nioro Tougouné Rangabé.

Au démarrage de l'activité, la formatrice a fait un rappel des objectifs de la formation et a demandé la définition de la transformation et la conservation. En plénière des séances d'échanges ont été faites pour en tirer des apprenants et s'assurer de la bonne compréhension de toutes les participantes. Les participantes se sont approprié des techniques de transformation, de conservation et d'emballage des produits agro-alimentaires spécifiquement sur le mil, le sorgho, le pain de singe, le maïs et le fonio. Au terme de la formation, les apprenantes ont tenu la promesse de faire la restitution à leur base, l'utilisation des acquis de la formation en situation alimentaire afin de diversifier les régimes alimentaires et de revenus. En somme vingt-trois (23) participantes ont été formées et elles ont très bien apprécié l'initiative de l'activité et la qualité de la formation.

L'évaluation de la formation a été faite pour apprécier le niveau de la compréhension des participantes, d'un certain nombre de concepts clés en transformation.

Dans le cadre des activités post-formation, seules les femmes de Birou Grand et Diaye Tougouné ont pour l'instant fait une restitution respectivement le 28 et le 29 mars 2022. A cet effet les produits transformés étaient le maïs, le mil et le fonio et les habitants des villages en question ont fortement apprécié la production.

La seconde session a regroupé les femmes des quatre communes d'intervention du projet. Il s'agit nommément des femmes des villages de Diaye Tougouné, M'Boya couroumba, Birou grand, Birou petit, Gourel Malal, Youri, Hamadi Oumourou et Hamaké.

L'objectif de la formation est de renforcer la capacité des femmes formatrices en technologies de transformation des produits maraichers. Au démarrage de l'activité, l'attention des participantes a été attirée sur les modules de la transformation et la conservation.

Ainsi, durant les trois jours de session les principaux produits agro-alimentaires transformés ont été les suivants :

- Sirop de gingembre ;
- Sirop de bissap ;
- Sirop de tamarin ;
- Croquettes de gingembre ;
- Transformation de la tomate fraîche en tomate concentré ;

- Transformation de la tomate fraîche en tomate séché ;
- Oignon frais en oignon séché ;
- Transformation des légumes mixte en saumure composée de la tomate fraîche, haricot vert, échalote, poivron, l'ail, oignon et poivre en graine.

Au terme de la formation, après les recommandations du projet les apprenantes ont tenu la promesse de faire la restitution à leur base, l'utilisation des acquis de la formation en situation alimentaire afin de diversifier les régimes alimentaires et de revenus. Au total vingt-cinq (25) participantes ont été formées et elles ont très bien apprécié l'initiative et la qualité de la formation.

Après la session, quatre (4) kits (séchoirs) ont été distribués aux femmes des quatre communes soit un séchoir par commune.

L'évaluation de la formation a été faite pour apprécier la compréhension des participantes, d'un certain nombre de concepts clés en transformation.

Dans le cadre des activités post-formation, les femmes du village de Youri, de Diaye Tougouné, de Hamadi Oumourou et de M'Boya Couroumba ont fait une restitution respectivement le 04, le 07, le 15 et le 27 mars 2023. Particulièrement Youri seul a repris la transformation de façon identique sur tous les produits sélectionnés lors de la formation. Concernant les trois autres villages, la restitution a été effectuée sur des produits en fonction des moyens des bénéficiaires. A cet effet, le nombre des femmes touchées lors de cette restitution est de 84 personnes dont 18 femmes pour Youri, 16 femmes pour Diaye Tougouné, 33 femmes pour Hamadi Oumourou et 17 femmes M'Boya Couroumba.

*i) Atelier de formation des comités de gestion des FACI de Youri et Birou Petit sur les outils de gestion administrative et financière de la société coopérative :*

L'an deux mille vingt-deux, du 15 au 16 juin s'est tenu au conseil de cercle de Nioro du sahel, l'atelier de formation des comités de gestion des fermes agricoles communautaires intégrées. La formation a été organisée avec l'appui des chefs de village et des élus communaux. Elle a été animée par le service du Développement Social et de l'Economie Solidaire.

Elle a regroupé les deux comités de gestion : le comité de gestion de Youri et celui de Birou petit en une seule session commune pour ainsi favoriser des échanges d'expériences, de cas de succès et d'échecs.

Les participants étaient au nombre de vingt-quatre (24) personnes dont onze (11) femmes soit 46%.

L'objectif principal de cet atelier était de renforcer les capacités des comités de gestion sur le module « gestion d'infrastructure et fonctionnement d'une coopérative » en vue de les permettre de bien mener les activités génératrices de revenus à entreprendre au niveau des FACI.

Au préambule, l'attention des participants a été attirée sur la constitution d'une société coopérative et la vie associative et coopérative. Ensuite ils se sont approprié les outils de gestion administrative et financière suivants : tableau de programmation ou plan d'affaires, livre de caisse, fiche de stock, reçu, carnet de dépenses de caisse, livre de gérant, bordereau de réception etc. ....

D'une manière générale les participants ont très bien apprécié la qualité de la formation et estiment être très satisfaisants avec un taux de 96%.

➤ **Formalisation des comités de gestion des FACI et les groupements informels de Birou petit en coopérative :**

Tous les comités de gestion des FACI et les groupements informels dans le cadre des activités de maraichage et de l'élevage ont été regroupés en coopérative pour leur formalisation suivant les normes OHADA. La liste des membres de ces comités et deux autres groupements informels de Birou petit ont été fourni au Service de Développement Social et de l'Economie Solidaire.

L'objectif de cette formalisation est de permettre une gestion autonome de ces exploitations par les bénéficiaires.

D'une manière générale quatre (4) coopératives ont été créées :

- Les deux coopératives des FACI ;
- La coopérative maraîchère « Badenya » et la coopérative des éleveurs « Benkadi » de Birou petit.

Dans la même dynamique, les démarches sont en cours concernant les exploitants de la mare de Hamadi Oumourou ; ainsi des informations ont été données au comité de gestion en vue de sa formalisation juste après la formation.

*j) Formation pratique des comités de gestion des fermes agricole communautaire intégrées (FACI) de Youri et Birou Petit :*

Dans le cadre de la maîtrise de la gestion de l'eau à la parcelle et les techniques de maintenance des systèmes d'irrigation par les bénéficiaires des FACI, deux sessions de formation ont eu lieu du 06 au 09 Septembre 2023 à Birou petit et à Youri.

Les sessions de formations ont été organisées par le consortium avec l'appui des bénéficiaires et animées par la Direction Régionale du Génie Rural.

Les sessions de formation se sont déroulées en deux phases (en salles et sur le terrain des FACI).

L'objectif global de ces sessions est d'améliorer la gestion et l'utilisation efficace de l'eau d'irrigation par les bénéficiaires afin d'améliorer la production.

Au préambule de l'activité, l'attention des participants a été attirée sur les différentes sources d'eaux dans le cadre de la production des cultures maraîchères. Ainsi, dans le brainstorming et les questions/réponses les différentes sources d'eau ont été citées par les participants et complétées par le facilitateur. A cet effet, il a été retenu qu'il y a deux grandes sources d'eau. Il s'agit spécifiquement des eaux souterraines et les eaux de surfaces.

Les eaux de surface sont : le marigot, le fleuve, la mare, le barrage etc...

Les eaux souterraines sont : le puits, et le forage.

En effet, les concepts d'irrigation ont été définis par le facilitateur pour faciliter la compréhension des participants. L'aspect d'irrigation sous pression et l'irrigation gravitaire a été expliqué, et vu les moyens et les sources d'eau que les bénéficiaires utilisent, l'accent a été mis sur l'irrigation gravitaire qui est beaucoup pratiquée dans les exploitations. A ce niveau il a été souligné que la façon d'utilisation de l'eau joue un grand rôle en matière de l'amélioration des productions. Des images d'illustration sur une parcelle en abondance de l'eau en végétation et une parcelle qui souffre d'une insuffisance d'eau ont été montrées aux participants. Dans les rôles et responsabilités, les comités de gestion doivent établir un calendrier de gestion de l'eau entre les bénéficiaires pour faciliter l'utilisation rationnelle.

Dans chaque FACI, la dernière séance fut portée sur la pratique du fonctionnement des ouvrages hydraulique, le château d'eau, les conduites enterrées qui alimentent les dix (10) bassins de stockage d'eau, le bassin et les vannes d'alimentation des bassins, les panneaux solaires qui fournissent l'énergie pour le pompage. A cet égard, il a été rappelé que l'entretien des ouvrages et conduites d'irrigation est nécessaire pour qu'un périmètre reste opérationnel.

Au total trente-six (36) participants (es) ont été formés dans les deux villages dont dix-sept (17) femmes et ils ont très bien apprécié l'initiative et la qualité de la formation.

A la fin des travaux de l'atelier, les participants ont apprécié dans chacun des villages la démarche méthodologique ayant consisté à faire des exposés suivis d'échanges.

*k) Atelier de formation du comité de gestion de la mare de Hamadi Oumourou sur les outils de la gestion administrative et financière de la société coopérative :*

Cette formation a été réalisée dans la salle de réunion du conseil de cercle de Nioro du Sahel du 29 au 30 juin 2022 par le Service de Développement Social et de l'Economie Solidaire.

L'objectif de la formation est de renforcer la capacité des membres du comité de gestion sur les outils de la gestion financière et administrative d'une société coopérative.

Les participants se sont approprié les outils de la gestion administrative et financière. A la suite des éclaircissements sur le fonctionnement de la société coopérative simplifiée, des exercices d'application ont été traité en plénière pour permettre aux participants de mieux appréhender les documents. Les documents traités ont porté sur :

- la programmation des activités de la société coopérative (plan d'affaires) ;
- les documents de gestion de la trésorerie (le livre de caisse, le reçu, le carnet de dépenses de caisse, le bon de sortie de caisse) ;
- les documents de gestion des stocks ;
- les documents de gestion des crédits ;
- le bilan financier etc...

Les participants étaient au nombre de onze (11) personnes dont quatre (4) femmes soit 36%. Ils ont très bien apprécié la formation avec un taux de 81 % de satisfaction.

*l) Formation des membres du comité de gestion de la mare de Hamadi Oumourou commune de Nioro Tougouné Rangabé sur les entretiens de la mare et la gestion du niveau d'eau :*

Dans le cadre du suivi et de l'entretien de la mare par le comité de gestion, une formation a été réalisée du 11 au 12 septembre 2023.

Cette session a été organisées par le consortium AMASSA AFRIQUE VERTE ET OMADEZA avec l'appui des bénéficiaires et animées par la Direction Régionale du Génie Rural de Nioro dans la salle de réunion du conseil de cercle de Nioro.

L'objectif global de la session est de renforcer les capacités des exploitants de la mare de Hamadi Oumourou en entretien de la mare et gestion du niveau d'eau.

La formation a débuté par un bref rappel sur les aspects du changement climatique suivi par les descriptions de la mare par les bénéficiaires.

Dans les exposés avec des projections, les techniques de restauration et entretien ont été montré et expliqué y compris les avantages et inconvénients d'une mare.

Ainsi, la mare a été défini comme étant une étendue d'eau stagnante peu profonde. Elle est généralement temporaire ou semi-permanente. Le tarissement rapide de ces points d'eau reste une contrainte pour la pratique des cultures maraîchères, l'abreuvement du bétail et les besoins domestiques. Pour satisfaire ces besoins, on fait souvent recours au surcreusement de leur fond pour augmenter le volume de l'eau et prolonger leur durée de vie.

Selon le facilitateur, la durée de vie d'une mare peut atteindre 7 à 10 ans si des diguettes ont été disposées à l'entrée de la mare, au cas contraire elle n'excède pas 2 ans.

Les images d'illustration sur le phénomène de tarissement naturel ont été présentées pour attirer l'attention des bénéficiaires sur le non-respect d'entretien. *Une mare non entretenue est condamnée à disparaître.*

A cet effet d'autres techniques de mobilisation des eaux et infrastructures rurales ont été montrées y compris la manière de la confection de chaque type. Il s'agit entre autres : le seuil d'épandage, la digue filtrante, la digue de protection, le seuil en pierres sèches, les ouvrages de franchissement, le seuil en gabion, le cordon pierreux etc...

Les avantages et inconvénients de toutes ces infrastructures ont été mis en évidence aux bénéficiaires pour une meilleure compréhension.

Au total vingt (20) participants (es) dont onze (11) femmes ont été formés. Ils ont très bien apprécié l'initiative et la qualité de la formation.

*m) Formation des membres des comités de gestion des micro-barrages de Diaye Tougouné et Hamaké :*

Dans le cadre de la maîtrise des suivis et entretiens des micro-barrages par les comités de gestion, une formation a été réalisée du 10 au 12 juillet 2023.

La formation a été organisée avec l'appui des bénéficiaires et animée par le service de Génie Rural dans la salle de réunion du conseil de cercle de Nioro.

L'objectif global de cette formation est de renforcer les capacités des exploitants des aménagements des micro-barrages réalisés par le consortium sur « Les rôles et responsabilités des comités de gestion dans le suivi-entretien des micro-barrages ». Elle a regroupé le comité de gestion du village de Diaye Tougouné et de Hamaké.

Au démarrage de l'activité, l'attention des participants a été attirée sur les différents types de barrages et leur structuration. Ainsi, à travers un brainstorming les différents barrages ont été cités par les participants et complétés par le facilitateur. L'utilisation et l'importance de chaque type de barrage a été mise en évidence. A cet égard des exercices de compréhension ont été traités sur l'identification des dégradations qui peuvent exister sur les micro-barrages après l'état original. Ainsi, les participants ont cité quelques points comme éléments de dégradations à savoir : les fissures des déversoirs, phénomène de renard, enfouissement, trou de crocodile, envasement.

De ce fait, des solutions ou mesures de correction ont été données aux participants face à chaque type de dégradation.

Les phénomènes causants ces dégradations peuvent être : la mauvaise conception de l'ouvrage, la qualité des matériaux, le manque d'entretien de l'ouvrage, la vicissitude ou l'âge de l'ouvrage, les intempéries, et la mauvaise utilisation de l'ouvrage. Selon les facilitateurs, la durée de vie des petits barrages dépend de la bonne exécution des travaux, des suivis et entretiens.

En outre les rôles et les responsabilités des membres du comité de gestion ont été rappelés par le facilitateur. En rappel que le comité de gestion est l'organe d'exécution du programme d'activités adopté par Assemblée Générale. Il a comme attributions :

- Mettre en œuvre le programme d'activités ;
- Convoquer l'AG et arrêter l'ordre du jour de ses travaux ;
- Prononcer les sanctions relevant de son ressort : avertissement, blâme, suspension temporaire ;
- Gérer les fonds liés à la mise en œuvre des activités du programme ;
- Elaborer les bilans d'exercice.

Au total 24 bénéficiaires ont été formés dont 3 femmes soit 12,5 %. Les modules présentés ont fait l'objet de débats à la satisfaction des participants. L'évaluation faite en fin de formation révèle un niveau de très satisfait à 90,47% ; voir le rapport de la formation.

*n) Formation pratique des membres des comités de gestion des micro-barrages de Diaye Tougouné et de Hamaké :*

Du 07 au 08 août 2023 a eu lieu la formation pratique sur les rôles et responsabilités des comités de gestion dans le suivi et entretien des micro-barrages de Diaye Tougouné et de Hamaké.

Ces deux sessions ont été organisées par le consortium AMASSA AFRIQUE VERTE ET OMADEZA avec l'appui des bénéficiaires et animées par le service de Génie Rural de Nioro.

L'objectif global de ces sessions est de renforcer les capacités des exploitants des aménagements réalisés par le consortium sur « Les rôles et responsabilités des comités de gestion dans le suivi-entretien des micro-barrages ».

Les sessions de formation pratique sont déroulées en deux phases : une phase théorique tenue dans les salles de classe et une phase pratique sur les sites des infrastructures.

**- Phase théorique :**

Le formateur a procédé à une révision générale sur la formation théorique réalisée à Nioro du 10 au 12 juillet 2023, surtout qu'il y avait que les membres des comités de gestion. Cela a permis aux nouveaux participants de mieux s'imprégner de la formation et surtout des travaux pratiques à réaliser.

Les éléments clés de cette révision étaient les points suivants :

- L'appropriation des aménagements hydro agricoles ;

- L'identification des méthodes et outils du diagnostic de dysfonctionnement technique de l'aménagement ;
- L'identification des mesures correctives ;
- La description des rôles et des responsabilités des membres des comités de Gestion des aménagements hydro agricoles.

- **Phase pratique :**

Le formateur suivi de l'équipe du projet ainsi que les bénéficiaires se sont rendus sur les sites des micro-barrages pour la phase pratique.

De façon générale, cette phase a porté sur :

- Définir, expliquer et montrer les différentes parties des micro-barrages en parcourant le long des ouvrages ;
- Expliquer les rôles et avantages des différentes parties des micro-barrages en langue Bambara et traduire en langue Soninké pour faciliter la compréhension des participants et participantes, tout en répondant aux questions de compréhension et de clarification.

Au total soixante-deux (62) participants (es) dont dix-sept (17) femmes et quarante-cinq (45) hommes ont été formés soit trente-sept (37) pour Diaye Tougouné, et vingt-cinq (25) pour Hamaké. Ils ont très bien apprécié l'initiative et la qualité de la formation (*voir le rapport de la formation*).

### **8. Atelier revue d'évaluation des activités du projet :**

Le 20 juillet 2023 s'est tenue dans la salle de conférence du Conseil de Cercle de Nioro, l'atelier de revue d'évaluation des activités du projet d'appui à la maîtrise des eaux de surface et des eaux souterraine pour l'amélioration de la résilience de système de production agrosylvopastorale face aux changements climatiques, sous la présidence de Monsieur Lamine KOUYATE, 1<sup>er</sup> adjoint au préfet du Cercle de Nioro.

Le secrétariat technique a été assuré par le chef de projet fonds climat et le consortium des deux ONG.

Organisée par le consortium des deux ONG **AMASSA-AFRIQUE VERTE** et **OMADEZA** en collaboration avec l'administration de Nioro.

Ont pris part à l'atelier l'administration de Nioro, les élus des quatre communes, les services techniques de l'état, les responsables des organisations paysannes, les responsables des comités de gestion des infrastructures, les responsables des deux ONG AMASSA AFRIQUE VERTE-OMADEZA, la radio Jamana et la radio Jam Sahel de Nioro.

L'objectif général de cet atelier est l'évaluation à mi-parcours des activités du projet.

Les objectifs spécifiques étaient de :

- Donner l'information aux partenaires locaux (services techniques et élus) et les communautés bénéficiaires à travers une communication sur les activités réalisées en vue de recueillir leurs orientations permettant une meilleure consolidation et pérennisation des acquis.
- Partager les informations sur les activités réalisées par le projet ;
- Recueillir les observations et commentaires des communautés bénéficiaires, des services techniques, des collectivités locales et de l'administration ;
- Retenir les attentes et les recommandations des acteurs. (*Voir le rapport de l'atelier*)

### **9. Emissions radiophoniques sur les activités du projet :**

Les émissions radiophoniques sur les activités du projet débutées en mois d'avril 2023 ont pris fin à la fin du mois de novembre 2023 avec les deux Radios locales (Radio Jamana et Radio Jam Sahel).

Les diffusions ont été essentiellement passées après les émissions spéciales des radios en trois langues : bambara, soninké et peuhl sur le même thème relatif à l'appropriation des infrastructures par les bénéficiaires.

Il s'agissait notamment de l'implication des comités de gestion et les bénéficiaires dans les activités d'exploitation, de surveillance et du maintien des installations (robinets, les panneaux solaire etc...) pour une meilleure gestion de ces ouvrages.

Dans le cadre d'une meilleure couverture des zones d'intervention du projet, chaque radio faisait trois diffusions par jour avec une audience d'environ 4.500 personnes.

### **10. Autres activités réalisées non planifiées : Renseignement du fichier SCOPE PAM (Liste des bénéficiaires) :**

Le mois d'août 2022 a été marqué par les travaux de renseignement des bénéficiaires dans le fichier SCOPE rentrant dans les bases de données du PAM. Dans ce cadre, une enquête a été menée auprès des coopératives bénéficiaires du 1<sup>er</sup> au 25 août 2022. L'enquête a enregistré onze (11) coopératives et quatre (4) groupements constitués de 982 membres dans huit (8) villages. Il s'agit notamment des coopératives maraichères, d'éleveurs et de transformatrices bénéficiaires des appuis du « projet Fonds climat Mali ».

### **11. Activités planifiées non réalisées**

IL est à signaler que dans le plan opérationnel, existent des activités qui n'ont pu être réalisées. La non-réalisation de ces activités s'explique par des problèmes de disponibilités de ressources financières. En effet, avec la prolongation du programme sur trois (3) mois sans coûts additionnels de janvier à mars 2024 ; le Consortium s'est vu prendre des charges non budgétisées (salaires de l'équipe opérationnel, les charges locatives du bureau et de fonctionnement) et l'achat des sujets d'embouche (moutons) et kits pour les bénéficiaires de Diaye Tougouné et Hamaké suite au problème de disponibilité de surfaces à aménager. Voir plus haut au point 6 (Démarrage de l'activité embouche ovine à Diaye Tougouné et à Hamaké). Il s'agit pour ces activités non réalisées de :

#### **11.1. La tenue de la 2<sup>ème</sup> revue annuelle d'évaluation du projet :**

**11.2. Mission de supervision :** Sur 5 missions planifiées, 4 ont été réalisées et c'est la dernière qui n'a pu être réalisée.

## **II. Missions de supervision de la coordination des deux (2) ONG :**

Dans le cadre de la mise en œuvre des activités du projet Fonds Climat, il était prévu cinq (5) missions de supervision. Les deux premières se sont déroulées en mois de février et de septembre 2022 et les deux secondes se sont déroulées en mois de février et du juillet 2023, dans les communes de Youri, Gavinané (Birou petit) et Nioro Tougouné Rangabé (Hamadi Oumourou).

De façon générale les objectifs de la mission sont similaires et étaient entre autres la supervision des activités et appuyer l'équipe technique opérationnelle, à travers :

- Faire le point avec les services techniques : Agriculture, Génie rural, Elevage, Eaux & Forêts et Développement social ;
- Echanger avec les bénéficiaires des sites de réalisation des FACI de Youri et Birou petit, de la mare de Hamadi Oumourou et des micro-barrages ;
- Confirmer les réalisations prévues aux bénéficiaires ;
- Faire un bilan avec l'équipe technique ;
- Apporter l'appui technique nécessaire et les sensibilisations auprès des communautés ;
- Réaliser des visites de courtoisie aux autorités administratives et des collectivités.

La méthodologie adoptée par la mission était la suivante : visite de terrain, la visite de courtoisie aux autorités administratives, les services techniques de l'Etat et des sites des infrastructures hydroagricoles.

➤ **Visite de terrain :**

Les communautés bénéficiaires et les autorités communales des sites des infrastructures ont été rencontrées par la mission. Les deux parties ont effectué des échanges sur les activités réalisées. Les constats ont permis de relancer les entreprises chargées des travaux à revoir les insuffisances et d'attirer les communautés sur les questions de propriété foncière pour ainsi sécuriser les réalisations.

➤ **Visites de courtoisie :**

Des visites se sont effectuées à la préfecture de Nioro et les services techniques de l'Etat intervenant dans la mise œuvre des activités du projet. Il s'agit notamment du service du cantonnement des Eaux et Forêts, de l'Agriculture, de l'OPV, le Service de Développement Social et l'Economie Solidaire et le Génie Rural.

Partout, le point a été fait sur la base des interventions menées par chaque structure. En effet ces services techniques assument leurs responsabilités et ont donné leurs engagements d'accompagner le projet dans sa mise en œuvre.

Les missions se sont très bien passées dans l'ensemble, l'équipe de la mission était satisfaite de la qualité et du volume des activités réalisées. De même les communautés bénéficiaires ne cessent d'exprimer leur joie par rapport aux réalisations en cours.

Au terme des missions, un certain nombre de recommandations a été fait entre autres notamment de :

- Veiller à parachever les activités entamées mais inachevées notamment les forages négatifs de la FACI de Birou Petit, équiper les forages de Youri, l'évacuation des déblais de la mare ;
- Diligenter le plan d'occupation des FACI en lien avec le service de l'Agriculture ;
- Assurer un suivi appui conseil régulier auprès des FACI bénéficiaires des plants pour donner beaucoup de chance de réussite ;
- Engager des échanges le plus rapidement possibles avec les Collectivités de Hamadi Oumourou et l'administration en vue de l'acquisition de titre de propriété foncière des terres aux alentours de la mare devant les risques des appropriations individuelles privées.

### **III. Missions PAM et Ministère des Affaires Etrangères :**

Du 16 au 17 janvier 2023, une mission conjointe du PAM et du Ministère des affaires étrangère du Mali a été reçu dans le cadre de la supervision des activités dans la commune de Nioro Tougouné Rangabé, Village de Hamadi Oumourou.

L'objectif de la mission était d'échanger avec les partenaires du PAM et de visiter les activités réalisées.

Le programme de la mission comprenait deux étapes : rencontre avec les partenaires et la visite de terrain.

**a- Rencontre des partenaires :**

De façon générale, tous les partenaires d'exécution du PAM ont donné des explications sur les activités prévues et réalisées au cours de l'année 2022. Comme tous les autres partenaires, le consortium a procédé à une présentation Powerpoint sur ces activités réalisées.

A la suite de cette présentation, le Service de Génie rural a donné des éclaircissements sur certaines parties, et Madame Fatoumata Koné de la collectivité nationale a apprécié le consortium par la stratégie d'implication des services techniques et les élus communaux dans la mise en œuvre des activités du projet et surtout le volet renforcement des capacités des collectivités en maîtrise d'ouvrage.

**b- Visite de terrain :**

La mare de Hamadi Oumourou a été visité, le maire de la commune dans son allocution a expliqué le contexte et sa satisfaction par rapport à la réalisation de cette mare. Il faut souligner que les mêmes recommandations du Service de Génie Rural s'imposent. Il s'agit notamment du dégagement des déblais sur le site dont les dispositions étaient en cours pour réaliser ce travail. La mission s'est très bien passée avec satisfaction et les encouragements du PAM et ses partenaires.

#### **IV. Implication des services techniques de l'Etat :**

Dans le cadre de la collaboration et l'implication des services techniques de l'Etat dans la mise en œuvre des activités du projet, une rencontre de concertation a été effectuée à la préfecture avec le préfet et son 1er Adjoint et également avec les élus communaux pour clarifier la situation autour du protocole de collaboration. Le protocole de collaboration en question s'inscrit et fait référence décret de loi N° 2017-051 du 02 octobre 2017. Cela s'inscrit dans un souci de transparence dans le cadre de cette collaboration.

De ce fait, des documents de protocole de collaboration remplacé par les mises à disposition ont été élaborés par les élus communaux pour faciliter la collaboration entre le projet et les Services Techniques et soumis au préfet du cercle pour validation et prise des décisions. A cet effet les différents services techniques sensés d'assurer la relève et la pérennisation des acquis du projet ont reçu les mêmes documents pour leur information. Il est à noter que la prise en charge des agents de ces services techniques de l'Etat était assurée par le projet en fonction de la nouvelle grille de la prestation attribué aux services techniques.

Les différents services techniques intervenus dans les activités du projet ont été :

- Implication du Génie Rural pour la supervision des travaux de réalisation des micro-barrages de Hamaké et Diaye Tougouné, de la mare de Hamadi Oumourou et des forages de Youri et Birou petit dans le cadre du respect des normes techniques.
- Le secteur de l'Agriculture a été sollicité pour les différentes formations sur le maraîchage avec une forte sensibilisation sur l'utilisation des produits locaux notamment la fumure organique, du plan d'occupation des FACI ;
- Les services de l'Elevage pour la réalisation de la formation sur les techniques d'embouche ovine et l'appui-conseil des bénéficiaires des sujets d'embouche ;
- Le service des Eaux et Forêts a été engagé pour l'appui à la plantation et la supervision des arbres fruitiers dans les FACI et des bas-fonds des micro-barrages ;
- Le service de Développement Social et de l'Economie Solidaire a été sollicité pour la formation sur la gestion administrative et financière des sociétés coopératives créées et la création des sociétés coopératives.

- **Résultats (outcomes) :**

L'aménagement du bas-fond de Hamaké et de Diaye Tougouné est effectué à 100% avec la plantation de quatre cent (400) pieds des arbres fruitiers soit 200 plants à Hamaké et 200 plants à Diaye Tougouné. Vu le manque d'humidité 58% des plans sont morts dans le bas-fond de Hamaké et 2,5% sur le site de Diaye Tougouné.

Les quatre forages de la FACI de Birou petit et de Youri fonctionnent normalement sans problème.

Concernant la réalisation des formations, Vingt-une (21) sessions de formation ont été réalisées. Il s'agit notamment de trois (3) sessions de formation des comités de gestion des barrages de Diaye Tougouné et de Hamaké, une (1) formation des collectivités sur la maîtrise d'ouvrage, trois (3) des producteurs/trices de Youri et de Birou petit sur les techniques de production des cultures maraichères et sylvicoles, trois (3) des producteurs/trices de la commune de Diaye Coura et de Nioro Tougouné sur les techniques de production des cultures maraichères et sylvicoles, trois (3) sessions de formation des coopératives sur les techniques d'éleveur, deux (2) sessions de formation des femmes en technologie de transformation des produits, trois (3) sessions de formation des comités de gestion des FACI de Youri et de Birou petit, trois (3) sessions de formation du comité de gestion de la mare de Hamadi Oumourou et trois (3) sessions de formation des membres de comité de gestion des micro-barrage. Au total quatre cent soixante-trois (463) bénéficiaires ont été formés dont deux cent quatre-vingt-deux (282) femmes soit 60,90%.

Les maraichers des trois jardins dotés en puits ainsi que les maraichers des FACI ont été appuyés en équipements agricoles, semences maraichères et la pomme de terre.

Durant ces trois derniers mois (janvier-mars 2024) d'activité de production, les bénéficiaires ont fait une recette totale d'exploitation de **deux millions huit cent quarante-sept mille cinq cent cinquante (2.847.550) francs CFA** sur un montant de **deux millions quatre cent mille (2.400.000) francs CFA** investi dans l'achat des semences et matériels soit une marge brute de quatre cent quarante-sept mille cinq cent cinquante (**447.550) francs CFA**. Pour cela, il faut souligner qu'il y a eu une perte totale de production de la pomme de terre dans les deux villages et aussi le jardin de Birou petit n'a pas été totalement exploité par les bénéficiaires.

Particulièrement sur les montants déclarés ci-dessus, les bénéficiaires de Youri seuls ont fait une recette de **deux millions deux cent soixante mille (2.260.950) neuf cent cinquante francs CFA** et pour ceux de Birou petit c'est seulement **cinq cent quatre-vingt-six mille six cent (586.600) francs CFA** qui ont été obtenus durant ces périodes.

**Produits (outputs) :**

Indicateurs	Quantité prévue	Quantité réalisée	Taux de réalisation (%)	Ecart
Etudes de la situation de référence (Baseline)	1	1	100%	0%
Etudes pour la faisabilité, le suivi et contrôle des travaux du barrage	1	1	100%	0%
Construction de micro-barrage de Diaye Tougouné.	1	1	100%	0%
Etudes pour la faisabilité, le suivi et contrôle des travaux du barrage	1	1	100%	0%
Construction du micro-barrage (pont barrage) AMAKE	1	1	100%	0%
Aménagement de 60 ha du bas-fond du barrage de AMAKE (compensé avec l'embouche)	60	60	100%	0%

Aménagement de 40 ha du bas-fond du barrage de Diaye Tougouné (compensé avec l'embouche)	40	40	100%	0%
Aménagement des FACI de Youri et Birou petit	2	2	100%	0%
Forage (4)	4	4	100%	0%
Grillage de clôture pour 5 ha (2 kits)	2	2	100%	0%
Elaboration du plan d'occupation du sol des 2 FACI	2	2	100%	0%
Confection des bassins (16) 8/FACI	20	20	100%	0%
Surcreusement de 4 puits maraichers à Gourel Malal	4	4	100%	0%
Surcreusement de 3 puits maraichers à Birou Grand	3	4	133,33%	+33,33%
Surcreusement de 3 puits maraichers à M'Boya	3	2	66,66%	0%
Aménagement de la mare de Hamadi Oumourou (études y compris)	1	1	100%	0%
Arboriculture fruitière	2	2	100%	0%
Appui aux maraichers des 3 jardins en semences maraichères et intrants (engrais, kits de traitement) 30 exploitants/FACI.	3	3	100%	0%
Pomme de terre, patate et manioc 2 kits	3	3	100%	0%
Achat de petits matériels de jardinage (2 kits)	2	2	100%	0%
Embouche ovine (achat de 20 béliers)	2	2	100%	0%
Kits sanitaire et aliment bétail (2)	2	2	100%	0%
Construction 2 hangars (50mx20/hangar) 1 hangar/FACI	2	2	100%	0%
Formation des comités de gestion des FACI (24) participants formés dont 11 femmes soit 46%	3	3	100%	0%
Formation des organes des 2 micros-barrages	3	3	100%	0%
Formation du comité de gestion de la mare, 11 participants formés dont 4 femmes soit 36%.	3	3	100%	0%
Atelier de formation sur les techniques maraichères et sylvicoles, 27 participants formés 15 femmes et 12 hommes.	3	3	100%	0%
Atelier de formation des femmes en technologies de transformation des produits locaux, 23 participantes ont été formée.	2	2	100%	0%
Atelier de formation sur les techniques d'embouche vingt (20) participants formés, 4 Hommes et 16 femmes soit (80%).	3	3	100%	0%
Atelier de formation sur les techniques maraichères et sylvicoles Trente (30) participants formés dont 25 femmes soit 83%.	3	3	100%	0%
Atelier de renforcement des capacités des collectivités en maîtrise d'ouvrage.	1	1	100%	0%
Etude d'élaboration Situation de référence (Baseline)	1	1	100%	0%
Atelier de lancement des activités du projet	1	1	100%	
Missions trimestrielles de suivi/Evaluation des				20%

organisations participantes (5 missions)	5	4	80 %	
1 <sup>ère</sup> Revue annuelle d'évaluation	2	1	50%	50%
Emission radiophonique de sensibilisation sur la gestion des infrastructures réalisées	1	1	100%	0%
<b>Total d'exécution spécifique des activités non atteintes</b>			<b>98%</b>	<b>2%</b>

**Commentaire :** Sur ce tableau toutes les activités prévues ont été réalisées à 98% tout en restant 2% qui sont la dernière mission de suivi des deux ONG (AMASSA-OMADEZA) et la 2<sup>ème</sup> revue d'évaluation des activités du projet. Cela s'explique par une insuffisance budgétaire pour mener ces activités.

**Les retards dans la mise en œuvre, les défis, les leçons apprises et les meilleures pratiques :**

RAS

• **Les difficultés rencontrées dans la mise en œuvre du projet/programme :**

Elles se situent :

- Aux problèmes de surfaces requises pour la FACI à Youri.
- Aux problèmes de surfaces requises pour l'aménagement des 100 ha de bas-fonds de Hamaké et Diaye Tougouné.
- A l'accès difficile de la commune de Diaye Coura, Gavinané et Youri dû à la présence des groupes armés terroristes sur le terrain pendant la période des mois d'août et octobre 2023.
- Attaques des cultures maraichères par des insectes nuisibles et les petits ravageurs.
- Insuffisance de l'humidité dans les bas-fonds causant la mort des plantes à Hamaké.

▫ **Mesures prises :**

- La FACI de Youri est éclatée compte tenu de non disponibilité des terres. Conformément Birou petit à **une FACI aménagée de 5 ha.**
- La réalisation des travaux de l'aménagement de 11 ha et 23 ha de bas-fond pour Diaye Tougouné et Hamaké pour des surfaces délimitées et réellement disponibles soit au total 34/100 ha. Il est envisagé d'affecter le reliquat du montant pour l'aménagement de 100 ha à l'achat de nouveaux sujets d'embouche ovine qui seront gérés à travers des sociétés coopératives.
- Des traitements phytosanitaires sont en cours pour circonscrire les dégâts des nuisibles.

• **Évaluation qualitative :**

**Cadre de Résultats du Document de Projet/PTA**

Indicateurs				Raisons d'éventuel (s) écart (s)/Commentaires	Source de verification
Intitulé de l'indicateur	Valeur de référence	Valeur cible	Valeur atteinte		
<b>OS 1: Faciliter l'accès aux technologies résilientes et durables de mobilisation, valorisation et protection des ressources en eau pour soutenir la productivité des systèmes de production et créer les opportunités de diversification des moyens d'existence.</b>					
<b>Produit 1 : Management des Bas-fonds</b>					
Pourcentage de producteurs ayant amélioré leurs productions grâce à la disponibilité des ressources en eau.	4	20	50	Cela concerne uniquement au pourcentage des producteurs des périmètres maraichers	Rapport d'activité
Nombre de producteurs ayant augmenté leurs revenus grâce à l'exploitation des ouvrages de collecte et de retenue d'eau	1 152	2500	1649	C'est à la suite d'une enquête que nous avons eu 1649 comme producteurs/trices actuellement engagé dans la production agricole grâce aux ouvrages réalisés	Rapport d'activité
Pourcentage de producteurs maraichers ayant appliqué les nouvelles techniques agricole	3	20	79	Ce pourcentage est la situation de tous les bénéficiaires formés sur les techniques de production agricole	Rapport d'activité
Nombre des groupements et associations de femmes et d'agriculteurs ayant bénéficié des nouveaux ouvrages de collecte et de retenu d'eau pour améliorer leurs systèmes de production.	8	12	13	Il s'agit des 11 coopératives et les deux groupements de Gourel Malal	Rapport d'activité
<b>Produit 1.1: Promotion de plans d'eau de surface et d'ouvrages de captage d'eau de surface</b>					
Nombre de barrages construits	0	2	2	Réalisé à 100% avec des réceptions provisoires	Rapport d'activité

Nombre de fermes agricoles communautaires aménagées.	2	2	2	Réalisé à 100%	Rapport d'activité
Nombre de comités de gestion mise en place pour la gestion des ouvrages	2	5	5	Réalisé à 100%	Rapport d'activité
<b>Produit 2 : Aménagement des points d'eau adapte pour le cheptel et la production piscicole</b>					
Nombre de puits réhabilités pour les activités maraichères	10	10	10	4 puits à Gourel, 4 puits à Birou grand et les 2 puits de M'Boya.	Rapport d'activité
Nombre de mare réhabilitée pour la pisciculture et abreuvement des animaux	0	1	1	Réalisée à 100%	Rapport d'activité
<b>OS2 : Aider les ménages vulnérables dans la diversification des ressources alimentaires et des sources de revenus pour renforcer leur résilience socioéconomique et permettre un développement local inclusif.</b>					
<b>Produits 1.R2. : Diversification des activités génératrices de revenus par les communautés vulnérables.</b>					
Nombre de producteurs ayant augmenté leurs rendements agricole grâce à l'exploitation des ouvrages réalisés	1 152	2 500	1649	C'est à la suite d'une enquête que nous avons eu 1649 comme producteurs/trices actuellement engagé dans la production agricole grâce aux ouvrages réalisés	Rapport d'activité
Pourcentage de producteurs ayant diversifié leurs sources de revenu et leurs ressources alimentaires ;	10	45	79	Ce pourcentage est la situation de tous les bénéficiaires formés sur les techniques de production agricole.	Rapport d'activité
Le nombre d'emploi vert crée grâce à la mise en valeur des ouvrages réalisés	32	161	365	Ce nombre est le total des bénéficiaires qui ont reçu la formation sur les activités maraichère, arboriculture, embouche ovine et la transformation des produits locaux	Rapport d'activité

Nombre de producteurs de plants fruitiers formés	5	50	80	30 exploitants à Youri et 50 à Birou petit. Cela s'explique par la taille des groupements (Ecart se situe par le pourcentage des superficies prévues pour la plantation des arbres fruitiers).	Rapport d'activité
Nombre de groupes solidaires/GIE de jeunes créés pour la gestion des arbres fruitiers	0	10	6	Groupement des femmes de Birou petit, les pépiniéristes de Youri, le groupement de Gourel Malal, le groupement de Birou grand, de Hamaké et le groupement de Diaye Tougouné. La cible des 10 groupes/GIE n'a pu être atteinte s'explique par le degré d'engagement des bénéficiaires envers cette activité.	Rapport d'activité
Nombre d'association de producteurs maraichers mis en place	0	4	5	Mise en place au niveau des FACI et des 3 jardins dotés de puits.	Rapport d'activité
Nombre de groupements mis en place pour l'embouche ovine	0	2	4	En plus des comités de gestion, les deux coopératives d'éleveurs de Youri et Birou P, deux autres coopératives d'éleveurs de Diaye Tougouné et Hamaké ont été mises en place.	Rapport d'activité
<b>Produits 2 R2 : Soutien aux activités de conservation, transformation et de commercialisation des produits de la pêche, de l'élevage, de l'agriculture et des forêts</b>					
Nombre de sessions de formations sur les	0	9	9	Entièrement réalisées	Rapport d'activité

techniques de conservation et transformation et de commercialisation					
---	--	--	--	--	--

## V. Une illustration narrative spécifique (Optionnel)

- C'est surtout la collaboration des services techniques de l'Etat, et les élus communaux qui ont beaucoup contribué à la réalisation des activités.
- Accomplissement spécifique se situe à la réalisation de toutes les infrastructures productives conduisant à la satisfaction des bénéficiaires.

### **Problème / défi à confronter :**

- C'est surtout l'insuffisance de surface agricole requise de 5 à 10 ha pour la réalisation des infrastructures (FACI) dans la commune urbaine de Youri.
- L'insuffisance des surfaces requises de 100 ha pour l'aménagement des bas-fonds de Diaye Tougouné et de Hamaké. Les surfaces délimitées sont de 34 ha dont 23 ha à Hamaké et 11 ha à Diaye Coura.
- Les attaques des insectes nuisibles et ravageurs au niveau des cultures maraichères.

### **Interventions du programme :**

#### **A Youri :**

- APEJ a réalisé un jardin de 3 hectares ;
- Jumelage (Association des jeunes ressortissants de Youri) a réalisé un jardin d'un (1) hectare.

#### **A Birou petit :**

Pour éviter toute sorte de réclamation ou tension après l'activité, l'équipe opérationnelle a repris la délimitation dans ce village et avoir **5 hectares** au lieu de **6,5 ha** qui a été clôturé par le consortium et non associé à la réalisation d'un autre partenaire.

#### **Résultat (le cas échéant):**

Sur la proposition des bénéficiaires et la mairie de Youri comme alternative au manque de terre, les deux forages ont été réalisés dans les deux jardins avec satisfaction. Il s'agit précisément du jardin réalisé par l'APEJ et le consortium.

Sur la proposition des bénéficiaires, 23 ha de Hamaké et 11 ha de Diaye Tougouné sont aménagés.

**Leçons apprises :** Qu'est-ce que vous (et / ou d'autres partenaires) avez tiré comme leçon de cette situation qui a contribué à informer et / ou à améliorer les interventions du Programme (ou autres) ?

### **III. Autres bilans ou évaluations (le cas échéant)**

- RAS

### **IV. Révisions programmatiques (le cas échéant)**

- RAS

### **V. Ressources (Optionnel)**

- RAS

**Annexe :** Programmation annuel des activités de l'année suivante (ci possible).

## VI. Autres annexes

La liste des membres du comité de gestion : à Diaye Tougouné

N°	Postes	Prénoms et noms	Genre	Téléphone
1	Président	Mahamoud Camara	H	71964365
2	Vice-présidente	Bakary Diaby	H	94256108
3	Le chef coutumier	Drimise Konate	H	73450040
4	Le rapporteur	Amadou Kante	H	76089699
5	Le représentant des jeunes	Salim Toure	H	71133198
6	La représentante des femmes	Kama Camara	F	73282442
7	Trésorière	Mademakan Garry	H	73218043
8	La représentante des corporations professionnelles	Bakary Camara	H	83207429
Autres membres, personnes de ressources chargées du suivi de l'exécution des activités				
9	Cheicknè	Diallo	H	76253695
10	Massiré	Kouma	H	73400464
11	Badjike	Wagué	F	94947009
12	Baba	Camara	H	75365341
13	Souleymane	Garry	H	74156141
14	Sériba	Traore	H	94674257
15	Mahamadou	Camara	H	93620614
16	Aminata	Fofana	F	72141869
17	Djénéba	Camara	F	-II-II-II-II
18	Sadio	Camara	F	-II-II-II-II
19	Sira	Kébé	F	-II-II-II-II
20	Mahamadou	Siby	H	-II-II-II-II
21	Soumaila	Camara	H	73784232
22	Mahamadou	Camara	H	-II-II-II-II
23	Touckohaba	Camara	F	-II-II-II-II
24	Sekou	Camara	H	82503314
25	Bakary	Camara	H	-II-II-II-II

26	Gaoussou	Camara	H	-II-II-II-II
27	Fodié	Camara	H	-II-II-II-II
28	Baba	Séméga	H	-II-II-II-II
29	Mataba	Garry	F	74626744
30	Badébo	Wagué	F	74541039
31	Bréhima	Garry	H	-II-II-II-II
32	Kandia Hamé	Camara	F	-II-II-II-II
33	Tiédjoukou	Garry	F	-II-II-II-II
34	Kande	Tamboura	F	73964505
35	Lala	Camara	F	-II-II-II-II
36	Samba	Diaby	H	75896035
37	Massiré	Sissako	H	-II-II-II-II
38	Ladji	Camara	H	-II-II-II-II

Cette liste des membres du comité a été approuvée par acclamation.

Fait à Diaye Tougoné, le 08 mars 2023

La liste des membres du comité de gestion : Hamaké

N°	Postes	Prénoms et noms	Genre	Téléphone
1	Président	Mady Hawa Traoré	H	91 01 05 36
2	Vice-président	Mahamadou Traoré	H	91 58 55 73
3	Le chef coutumier	Boukary Diallo	H	75 25 50 22
4	Le rapporteur	Makan Traoré	H	74 19 89 28
5	Le représentant des jeunes	Moussa Makan Traoré	H	94 05 81 33
6	La représentante des femmes	Dicko Traoré	F	76 96 10 23
7	Trésorière	Mamadou Traoré	H	79 06 63 35
8	La représentante des corporations professionnelles	Founé Douganssy	H	76 97 90 00
9	Autres membres, personnes de ressources chargées du suivi de l'exécution des activités	Amara Traoré Almamy Traoré N°1 Djibril Traoré Almany Traoré N°2 Niakasso Traoré Bouyagui Traoré Mahamadou Traoré N°1	H H H H H H	

	Gagni Traoré	H	
	Toumany Traoré	H	
	Hamady Traoré	H	
	Mahady Traoré	H	
	Sirima Traoré	H	
	Alassane Siby	H	
	Madassa Traoré	H	
	Mahamadou Diakité	H	
	Bintou Moussa Traoré	F	
	Mamadou Tamboura	H	
	Lamine Coulibaly	H	
	Fodié Traoré	H	
	Kissima Therera	H	
	Yera Fofana	H	
	Brehima Fofana	H	
	Baraka Traoré	H	
	Anthioumana Traoré	H	
	Diadjé Traoré	H	
	Mahamadou Traoré N°2	H	

Cette liste des membres du comité a été approuvée par acclamation.

Fait à Hamaké, le 07 mars 2023

**LA LISTE DES BENEFICIAIRES DES SUJETS EN EMBOUCHE OVINE  
POUR LA PREMIERE PHASE  
VILLAGE DE BIROU PETIT COMMUNE DE GAVINANE**

N°	PRENOMS	NOMS	FONCTION	CONTACT
1	Boubacar	DIALLO	Membre de la coopérative des éleveurs de Birou petit	77 47 23 93
2	Moussa	KANTE	Membre de la coopérative des éleveurs de Birou petit	-II-II-
3	Hamady	DIALLO	Membre de la coopérative des éleveurs de Birou petit	74 45 14 91
4	Ousmane	DIALLO	Membre de la coopérative des éleveurs de Birou petit	77 39 73 80
5	Kadidia	SY	Membre de la coopérative des éleveurs de Birou petit	-II-II-
6	Ramata	LY	Membre de la coopérative des éleveurs de Birou petit	91 18 71 35
7	Aissata Bourel	DIALLO	Membre de la coopérative des éleveurs de Birou petit	90 3979 99
8	Badialo	SY	Membre de la coopérative des éleveurs de Birou petit	-II-II-II
9	Aminata M	BAH	Membre de la coopérative des éleveurs de Birou petit	77 89 61 94
10	Oumou	BARRY	Membre de la coopérative des éleveurs de Birou petit	73 62 01 97

**VILLAGE DE YOURI COMMUNE DE YOURI**

<b>N°</b>	<b>PRENOMS</b>	<b>NOMS</b>	<b>FONCTION</b>	<b>CONTACT</b>
1	Sira	CAMARA	Membre de la coopérative des éleveurs de Youri	79 44 59 57
2	Kamissa	CAMARA	Membre de la coopérative des éleveurs de Youri	84 88 27 80
3	Assan	CISSE	Membre de la coopérative des éleveurs de Youri	91 40 16 66
4	Djeneba	DIABY	Membre de la coopérative des éleveurs de Youri	93 39 14 51
5	Assan	CAMARA	Membre de la coopérative des éleveurs de Youri	90 52 08 84
6	Kama	FOFANA	Membre de la coopérative des éleveurs de Youri	74 69 38 82
7	Madou	CAMARA	Membre de la coopérative des éleveurs de Youri	72 55 15 42
8	Ibrahim	PELABA	Membre de la coopérative des éleveurs de Youri	-II-II-
9	Bacore	DIABY	Membre de la coopérative des éleveurs de Youri	78 93 20 32
10	Bacary	CAMARA	Membre de la coopérative des éleveurs de Youri	74 76 39 23

**LA LISTE DES BENEFICIAIRES DES SUJETS EN EMBOUCHE OVINE  
POUR LA DEUXIEME PHASE  
VILLAGE DE YOURI COMMUNE DE YOURI le 28/07/2023**

N°	PRENOMS	NOMS	Sexe	FONCTION	CONTACT
1	Setou	DRAME	F	Bénéficiaire	79 55 42 74
2	Diopolo	CAMARA	F	Bénéficiaire	-II-
3	Manbaye	SAMASSA	F	Bénéficiaire	-II-
4	Sandy	DOUCARA	F	Bénéficiaire	79 70 46 18
5	M'Bouré	SACKO	F	Bénéficiaire	73 26 39 06
6	Pendou	Bathily	F	Bénéficiaire	78 77 77 93
7	Safiatou	CAMARA	F	Bénéficiaire	78 57 88 65
8	Assa	DIABY	F	Bénéficiaire	77 34 75 56
9	Djeneba	CAMARA	F	Bénéficiaire	91 04 56 50
10	Diakou	FOFANA	F	Bénéficiaire	72 17 56 63
11	Bintou	BOUNE	F	Bénéficiaire	93 93 03 91

**VILLAGE DE BIROU PETIT COMMUNE DE GAVINANE le 18/08/2023**

N°	PRENOMS	NOMS	Sexe	FONCTION	CONTACT
1	Sekou	N'DIAYE	H	Bénéficiaire	76 69 42 83
2	Kadidia	DIALLO	F	Bénéficiaire	77 34 91 70
3	Tacko	BAH	F	Bénéficiaire	78 48 36 60
4	Fatoumata	DIAGO	F	Bénéficiaire	74 76 41 55
5	Malel	BAH	H	Bénéficiaire	78 93 81 46
6	Oumou	DIALLO	F	Bénéficiaire	74 48 79 32
7	Mamadou	Keïta	H	Bénéficiaire	79 38 43 19
8	Baya	FOFANA	F	Bénéficiaire	93 45 77 76
9	Thiambo	BAH	H	Bénéficiaire	73 41 00 23
10	Afissatou	WARE	F	Bénéficiaire	75 65 20 46

Liste de présence des producteurs/trices relais qui ont reçu l'appui en semences et équipements agricoles dans le village de Gourel Malal, Birou grand et M'Boya Couroumba le 23/09/2023

N°	Prénoms et Noms	Fonction	Genre	Commune	Village	N° de téléphone
01	Mamadou Ly	Producteur	H	Gavinané	Gourel malal	77472362
02	Seydou Diallo	Producteur	H	Gavinané	Gourel malal	77312627
03	Baydi Camara	Producteur	H	Gavinané	Gourel malal	73895719
04	Kadiatou Bah	Productrice	F	Gavinané	Gourel malal	71098098

05	Aissata Tamboura	Productrice	F	Gavinané	Gourel malal	74091190
06	Raki N'diaye	Productrice	F	Gavinané	Gourel malal	77472362
07	Hawa Sow	Productrice	F	Gavinané	Gourel malal	82763083
08	Aminata Camara	Productrice	F	Gavinané	Gourel malal	93227544
09	Maïram Sow	Productrice	F	Gavinané	Gourel malal	-/-
10	Kadiatou Sow №1	Productrice	F	Gavinané	Gourel malal	83944887
11	Fatoumata Diallo	Productrice	F	Gavinané	Gourel malal	70593025
12	Maïmouna N'diaye	Productrice	F	Gavinané	Gourel malal	-/-
13	Kadiatou Sow №2	Productrice	F	Gavinané	Gourel malal	78314523
14	Aissata Ly	Productrice	F	Gavinané	Gourel malal	74482413
15	Fatoumata Sow	Productrice	F	Gavinané	Gourel malal	-/-
16	Oulématou Diallo	Productrice	F	Gavinané	Gourel malal	-/-
17	Kayi Ly	Productrice	F	Gavinané	Gourel malal	-/-
18	Oulématou Bah	Productrice	F	Gavinané	Gourel malal	79774206
19	Djénébou Diallo	Productrice	F	Gavinané	Gourel malal	71827780
20	Aminata Sow	Productrice	F	Gavinané	Gourel malal	-/-
21	Coumba Diallo	Productrice	F	Gavinané	Gourel malal	-/-
22	Hawa Diallo	Productrice	F	Gavinané	Gourel malal	73780040
23	Aissata Diallo	Productrice	F	Gavinané	Gourel malal	-/-
24	Kadiatou Diallo	Productrice	F	Gavinané	Gourel malal	-/-
25	Kadiatou Dia	Productrice	F	Gavinané	Gourel malal	-/-
26	Penda Sow	Productrice	F	Gavinané	Gourel malal	-/-
27	Diary Sow	Productrice	F	Gavinané	Gourel malal	-/-
28	Ouléye Diarra	Productrice	F	Gavinané	Gourel malal	83676226
29	Binta Bah	Productrice	F	Gavinané	Gourel malal	-/-
30	Mariam Diallo	Productrice	F	Gavinané	Gourel malal	-/-
31	Mamadou	Producteur	H	Gavinané	Birou Grand	79681136

	Camara					
32	Faty Diarra	Productrice	F	Gavinané	Birou Grand	84636016
33	Harouna Koné	Producteur	H	Gavinané	Birou Grand	94312194
34	Ibrahim Coulibaly	Producteur	H	Gavinané	Birou Grand	76884905
35	Mariam Diallo	Productrice	F	Gavinané	Birou Grand	74488746
36	Aissata Traore	Productrice	F	Gavinané	Birou Grand	78100729
37	Aminata Camara	Productrice	F	Gavinané	Birou Grand	84039931
38	Diawe Dembéle	Productrice	F	Gavinané	Birou Grand	83920221
39	Coumba Dado Diallo	Productrice	F	Gavinané	Birou Grand	90861106
40	Hima Coulibaly	Productrice	F	Gavinané	Birou Grand	70468031
41	Aminata Bah	Productrice	F	Gavinané	Birou Grand	77858778
42	Kadia Couma	Productrice	F	Gavinané	Birou Grand	74187876
43	Djénéba Diallo	Productrice	F	Gavunané	Birou Grand	71098355
44	Penda Konté	Productrice	F	Gavinané	Birou Grand	82327898
45	Kadidia Bah	Productrice	F	Gavinané	Birou Grand	73123162
46	Fatimata N'diaye	Productrice	F	Gavinané	Birou Grand	76672427
47	Djénéba Barry	Productrice	F	Gavinané	Birou Grand	72559094
48	Habi G Dembéle	Productrice	F	Gavinané	Birou Grand	94584800
49	Penda Ali Bah	Productrice	F	Gavinané	Birou Grand	-/-
50	Alassane Sissoko	Producteur	F	Gavinané	Birou Grand	78235147
51	Yoro Konté	Producteur	F	Gavinané	Birou Grand	75336430
52	Coumba Sissoko	Productrice	F	Gavinané	Birou Grand	-/-
53	Maimouna Bah	Productrice	F	Gavinané	Birou Grand	-/-
54	Sira Malado Diarra	Productrice	F	Gavinané	Birou Grand	-/-
55	Kadidia Coulibaly	Productrice	F	Gavinané	Birou Grand	-/-
56	Maimouna Sy	Productrice	F	Gavinané	Birou Grand	74953670
57	Aminata Konté	Productrice	F	Gavinané	Birou Grand	79681136
58	Maïram Sissoko	Productrice	F	Gavinané	Birou Grand	-/-

59	Tacko Dembele	Productrice	F	Gavinané	Birou Grand	-//-
60	Foula Touré	Productrice	F	Gavinané	Birou Grand	-//-
61	Diary N'diaye	Productrice	F	Gavinané	Birou Grand	-//-
62	Mathiaba Cissé	Productrice	F	Diaye Coura	M'Boya couroumba	-//-
63	Sira Wagué	Productrice	F	Diaye Coura	M'Boya couroumba	-//-
64	Kadidia Nimaga	Productrice	F	Diaye Coura	M'Boya couroumba	-//-
65	Minata Cissé	Productrice	F	Diaye Coura	M'Boya couroumba	-//-
66	Diaba Baradji	Productrice	F	Diaye Coura	M'Boya couroumba	-//-
67	Naana Samassa	Productrice	F	Diaye Coura	M'Boya couroumba	-//-
68	Dado Samassa	Productrice	F	Diaye Coura	M'Boya couroumba	-//-
69	Mayiri Diarra	Productrice	F	Diaye Coura	M'Boya couroumba	-//-
70	Youma Dramé	Productrice	F	Diaye Coura	M'Boya couroumba	-//-
71	M'Bassa Camara	Productrice	F	Diaye Coura	M'Boya couroumba	-//-
72	Sira Sacko	Productrice	F	Diaye Coura	M'Boya couroumba	-//-
73	M'Tata Cissé	Productrice	F	Diaye Coura	M'Boya couroumba	-//-
74	Mambo Camara	Productrice	F	Diaye Coura	M'Boya couroumba	-//-
75	Diaba Cissé	Productrice	F	Diaye Coura	M'Boya couroumba	-//-
76	Djompolo Camara	Productrice	F	Diaye Coura	M'Boya couroumba	-//-
77	Madado Camara	Productrice	F	Diaye Coura	M'Boya couroumba	-//-
78	Mama Bouné	Productrice	F	Diaye Coura	M'Boya couroumba	-//-
79	M'Baye Camara	Productrice	F	Diaye Coura	M'Boya couroumba	-//-
80	Coumba Damba	Productrice	F	Diaye Coura	M'Boya couroumba	-//-
81	Kadidia Doucouré	Productrice	F	Diaye Coura	M'Boya couroumba	-//-
82	Fatoumata Soucko	Productrice	F	Diaye Coura	M'Boya couroumba	-//-
83	Aminata Cissé	Productrice	F	Diaye Coura	M'Boya couroumba	-//-
84	Boubou Cissé	Producteur	H	Diaye	M'Boya couroumba	901 08 83

				Coura		
85	Banbouré Samassa	Producteur	H	Diaye Coura	M'Boya couroumba	-//-
86	Gnama Fofana	Productrice	F	Diaye Coura	M'Boya couroumba	-//-
87	Kandia Nimaga	Productrice	F	Diaye Coura	M'Boya couroumba	-//-
88	Niamé Diaby	Productrice	F	Diaye Coura	M'Boya couroumba	-//-
89	Setou Dramé	Productrice	F	Diaye Coura	M'Boya couroumba	-//-
90	Fatoumata Cissé	Productrice	F	Diaye Coura	M'Boya couroumba	-//-
91	Cissé Fofana	Productrice	F	Diaye Coura	M'Boya couroumba	-//-

Commentaire : Au total quatre-vingt-onze (91) bénéficiaires ont reçu l'appui en semence et matériel dont 83 femmes.

Liste de présence des producteurs/trices relai qui ont reçu l'appui en semences maraichères et des petits matériels de jardinage dans le village de Youri et Birou petit le 22/11/2023

N°	Prénoms et Noms	Fonction	Commune	Village	N° de téléphone
01	Alassane TOURE	Membre Comité de gestion	Gavinané	Birou petit	75 52 55 13
02	Mahamoud Bah	Membre Comité de gestion	Gavinané	Birou petit	75 83 36 45
03	Tocka Keïta	Productrice	Gavinané	Birou petit	-II-
04	Awa Bah	Productrice	Gavinané	Birou petit	-II-
05	Coumba Ly	Productrice	Gavinané	Birou petit	-II-
06	Diarri Konté	Productrice	Gavinané	Birou petit	-II-
07	Kadidia Ly	Productrice	Gavinané	Birou petit	-II-
08	Djindé FOFANA	Productrice	Gavinané	Birou petit	-II-
09	Aissata Kouyaté	Productrice	Gavinané	Birou petit	-II-
10	Sira Coulibaly	Productrice	Gavinané	Birou petit	-II-
11	Thillo Diarra	Productrice	Gavinané	Birou petit	-II-
12	Rougui Courouma	Productrice	Gavinané	Birou petit	-II-

13	Mariam KONTE	Productrice	Gavinané	Birou petit	-II-
14	Djodô N'Diaye	Productrice	Gavinané	Birou petit	-II-
15	Sadio TOURE	Membre Comité de gestion	Gavinané	Birou petit	-II-
16	Djeneba DIALLO	Productrice	Gavinané	Birou petit	-II-
17	Aïssata DIARRA	Productrice	Gavinané	Birou petit	-II-
18	Coumba FOFANA	Productrice	Gavinané	Birou petit	-II-
19	Penda CAMARA	Productrice	Gavinané	Birou petit	-II-
20	Binta SOW	Productrice	Gavinané	Birou petit	-II-
21	Sadio N'Diaye	Productrice	Gavinané	Birou petit	-II-
22	Tacko BAH	Productrice	Gavinané	Birou petit	-II-
23	Ami FOFANA	Productrice	Gavinané	Birou petit	-II-
24	Oumou DIALLO	Productrice	Gavinané	Birou petit	-II-
25	Maali THIAM	Productrice	Gavinané	Birou petit	-II-
26	Fatoumata DIAGO	Productrice	Gavinané	Birou petit	-II-
27	Dado BAH	Productrice	Gavinané	Birou petit	-II-
28	Aissata Borelle Diallo	Productrice	Gavinané	Birou petit	-II-
29	Tocka BAH	Productrice	Gavinané	Birou petit	-II-
30	Ramata LY	Productrice	Gavinané	Birou petit	77 91 41 70
31	Maïmouna BAH	Productrice	Gavinané	Birou petit	-II-
32	Patha DEMBELE	Productrice	Gavinané	Birou petit	-II-
33	Haram BAH	Productrice	Gavinané	Birou petit	-II-
34	Diarri DIALLO	Productrice	Gavinané	Birou petit	-II-
35	Coumba GAMGUE	Productrice	Gavinané	Birou petit	-II-
36	Yaye DIALLO	Productrice	Gavinané	Birou petit	-II-
37	Assa FOFANA	Productrice	Gavinané	Birou petit	-II-
38	Aïssa THIAM	Productrice	Gavinané	Birou petit	-II-
39	Sira DALA KEITA	Productrice	Gavinané	Birou petit	-II-

40	Coumba SADIO	Productrice	Gavinané	Birou petit	-II-
41	Kadidia DIAGO	Productrice	Gavinané	Birou petit	-II-
42	Coumba THIAM	Productrice	Gavinané	Birou petit	-II-
43	Oumou DIALLO	Productrice	Gavinané	Birou petit	-II-
44	Marie DIALLO	Productrice	Gavinané	Birou petit	-II-
45	Aïssata Balla BAH	Productrice	Gavinané	Birou petit	-II-
46	Mathina N'Dianeworo	Productrice	Gavinané	Birou petit	-II-
47	Sega KANTE	Producteur	Gavinané	Birou petit	73 05 34 04
48	Athiel BAH	Producteur	Gavinané	Birou petit	-II-
49	Rouki THIAM	Productrice	Gavinané	Birou petit	-II-
50	Kadiatou Coumbé DIALLO	Productrice	Gavinané	Birou petit	-II-
51	Kadia N'Diop	Productrice	Gavinané	Birou petit	-II-
52	Fati BAH	Productrice	Gavinané	Birou petit	-II-
53	Seydina FOFANA	Producteur	Gavinané	Birou petit	72 14 36 27
54	Hadia BAH	Productrice	Gavinané	Birou petit	-II-
55	Coumba Illa DIALLO	Productrice	Gavinané	Birou petit	-II-
56	Yoro TOURE	Producteur	Gavinané	Birou petit	-II-
57	Samba DIALLO	Producteur	Gavinané	Birou petit	-II-
58	Modibo DIALLO	Producteur	Gavinané	Birou petit	-II-
59	Abdoulaye FOFANA	Producteur	Youri	Youri	79 19 85 36
60	Ibrahim CAMARA	Producteur	Youri	Youri	75 29 37 39
61	Massiga CISSE	Productrice	Youri	Youri	-II-
62	Djoncouda DIABY	Productrice	Youri	Youri	70 77 28 68
63	Mafouné DABO	Productrice	Youri	Youri	-II-
64	Bintou TOURE	Productrice	Youri	Youri	-II-
65	Coumba DIANKA	Productrice	Youri	Youri	-II-

66	Kankouma CISSE	Productrice	Youri	Youri	-II-
67	Tata Boutié FOFANA	Productrice	Youri	Youri	90 76 04 20
68	Djeneba TAMBOURA	Productrice	Youri	Youri	-II-
69	Hawa DIARRA	Productrice	Youri	Youri	-II-
70	Sira BOUNE	Productrice	Youri	Youri	-II-
71	Diaba Sira TRAORE	Productrice	Youri	Youri	-II-
72	Astan BERTHE	Productrice	Youri	Youri	72 92 48 25
73	Koma DADO	Productrice	Youri	Youri	93 64 66 75
74	Karidi CAMARA	Productrice	Youri	Youri	-II-
75	Mata cissé	Productrice	Youri	Youri	-II-
76	Goudo DOUCOURE	Productrice	Youri	Youri	-II-
77	Massabou BOUNE	Productrice	Youri	Youri	-II-
78	Mama CAMARA	Productrice	Youri	Youri	-II-
79	Goudo BOUNE	Productrice	Youri	Youri	94 71 99 79
80	Coumba DIARRA	Productrice	Youri	Youri	-II-
81	Ami SAMASSA	Productrice	Youri	Youri	74 17 86 30
82	Karidia CAMARA	Productrice	Youri	Youri	-II-
83	Sirama DAMBA	Productrice	Youri	Youri	84 46 06 99
84	Bintou TOURE	Productrice	Youri	Youri	77 10 43 60
85	Bana SISSOKO	Productrice	Youri	Youri	-II-
86	Sambou Sacko	Producteur	Youri	Youri	76 48 01 65
87	Salim CAMARA	Producteur	Youri	Youri	76 38 41 33
88	Adja CISSE	Productrice	Youri	Youri	-II-
89	Bintou CISSE	Productrice	Youri	Youri	-II-
90	Mama Bouné	Productrice	Youri	Youri	-II-
91	Diallo FOFANA	Productrice	Youri	Youri	-II-
92	Nadi Gamgue	Productrice	Youri	Youri	-II-

93	Setou BOUNE	Productrice	Youri	Youri	-II-
94	Diankoun FOFANA	Productrice	Youri	Youri	-II-
95	Diallo CISSE	Productrice	Youri	Youri	-II-
96	Youma CAMARA	Productrice	Youri	Youri	74 66 55 97
97	Nady DIABY	Productrice	Youri	Youri	75 75 35 30
98	Nabine CAMARA	Productrice	Youri	Youri	73 21 78 83
99	Assan CISSE	Productrice	Youri	Youri	91 40 16 66
100	Lassana CAMARA	Producteur	Youri	Youri	91 71 51 46
101	Djami DIARRA	Productrice	Youri	Youri	-II-
102	Diallo CAMARA	Productrice	Youri	Youri	79 41 02 62
103	Tackné DIABY	Productrice	Youri	Youri	90 35 80 10
104	Bintou GALEDOU	Productrice	Youri	Youri	-II-
105	Tacko DOUKARA	Productrice	Youri	Youri	-II-
106	Djompolo CAMARA	Productrice	Youri	Youri	-II-
107	Bintou Ma SAMASSA	Productrice	Youri	Youri	-II-
108	Diamba BOUNE	Productrice	Youri	Youri	-II-
109	Djadjin DIAKITE	Productrice	Youri	Youri	-II-

Commentaire : Au total dans les FACI Cent-neuf (109) bénéficiaires ont reçu l'appui en semence et petits matériels de jardinage dont 95 femmes.

**LA LISTE DES BENEFICIAIRES DES SUJETS EN EMBOUCHE OVINE  
POUR LA PREMIERE PHASE  
VILLAGE DE DIAYE TOUGOUNE COMMUNE DE DIAYE COURA le  
10/03/2024**

N°	PRENOMS	NOMS	Sexe	FONCTION	CONTACT
1	Mamadou	Camara	M	Bénéficiaire	71 96 43 65
2	Madimakan	Garry	M	Bénéficiaire	73 21 80 43
3	Drimissi	Konaté	M	Bénéficiaire	73 45 00 40
4	Bintou chekné	Camara	M	Bénéficiaire	77 64 87 61
5	Diallo Hamet	Camara	M	Bénéficiaire	93 62 06 14

6	Mbo Bintou	Camara	M	Bénéficiaire	82 20 74 29
7	Souleymane dit baté	Garry	M	Bénéficiaire	74 15 61 41
8	Henda Baba	Garry	M	Bénéficiaire	74 62 67 44

**VILLAGE DE HAMAKE COMMUNE DE NIORO TOUGOUNE RANGABE le  
11/03/2024**

N°	PRENOMS	NOMS	Sexe	FONCTION	CONTACT
1	Mahamadou	Traoré	M	Bénéficiaire	91 58 55 73
2	Boukary	Diallo	M	Bénéficiaire	77 19 45 11
3	Mahamadou	Traoré N°2	M	Bénéficiaire	77 89 65 93
4	Makan	Traoré	M	Bénéficiaire	74 19 83 82
5	Djibril	Traoré	M	Bénéficiaire	79 06 73 82
6	Fodié	Doukansi	M	Bénéficiaire	94 05 81 33
7	Dicko	Traoré	F	Bénéficiaire	76 59 57 09
8	Sitan	Sylla	F	Bénéficiaire	-II-

**LA LISTE DES BENEFICIAIRES DES SUJETS EN EMBOUCHE OVINE  
POUR LA TROISIEME PHASE  
VILLAGE DE BIROU PETIT COMMUNE DE GAVINANE le 23/03/2024**

N°	PRENOMS	NOMS	Sexe	FONCTION	CONTACT
1	Boubacar	Diallo	M	Bénéficiaire	77 47 23 93
2	Souleymane	Bah	M	Bénéficiaire	73 21 39 42
3	Mahamoud	Bah	M	Bénéficiaire	75 83 36 45
4	Sega	Kanté	M	Bénéficiaire	-II-
5	Dalla	Bah	F	Bénéficiaire	-II-
6	Coumba	Diaye	F	Bénéficiaire	-II-
7	Founé	Sy	F	Bénéficiaire	-II-
8	Boubou	Sy	F	Bénéficiaire	-II-
9	Yaye	Sy	F	Bénéficiaire	-II-
10	Sely	Bah	F	Bénéficiaire	-II-
11	Bintou	Sow	F	Bénéficiaire	-II-
12	Fati	Bah	F	Bénéficiaire	-II-

**Tableau récapitulatif des résultats de production des cultures maraichères de Youri et Birou petit**

<b>Designation</b>	<b>Tomate FCFA</b>	<b>Laitue FCFA</b>	<b>Aubergine FCFA</b>	<b>carotte FCFA</b>	<b>Bétérave FCFA</b>	<b>Pomme de T FCFA</b>	<b>Chou FCFA</b>	<b>Oignon FCFA</b>	<b>Patate FCFA</b>	<b>Total FCFA</b>
<b>janv-24</b>										
Youri	40750	32500 0	0	0	77200	0	0	15550 0	0	5984 50
Birou Petit	97000	3000	3000	0	0	0	4500	0	0	1075 00
<b>févr-24</b>										
Youri	0	11400 00	0	25000	20000	47250	0	0	15000	1247 250
Birou Petit	254000	14750	3000	0	2000	0	3000	0	6500	2832 50
<b>mars-24</b>										
Youri	42750	0	5000	23200	20400	0	2591 00	64800	0	4152 50
Birou Petit	182350	9500	0	4000	0	0	0	0	0	1958 50
<b>Total</b>	<b>391750</b>	<b>14827 50</b>	<b>6000</b>	<b>25000</b>	<b>99200</b>	<b>47250</b>	<b>7500</b>	<b>15550 0</b>	<b>21500</b>	<b>2236 450</b>
<b>Janv-Mars 2024</b>										
Youri	83500	14650 00	5000	48200	117600	47250	2591 00	22030 0	15000	2260 950
Birou Petit	533350	27250	6000	4000	2000	0	7500	0	6500	5866 00
<b>Total</b>	<b>616850</b>	<b>14922 50</b>	<b>11000</b>	<b>52200</b>	<b>119600</b>	<b>47250</b>	<b>2666 00</b>	<b>22030 0</b>	<b>21500</b>	<b>2847 550</b>

## VII. Quelques images des activités :



Photo délimitation du site FACI fait à Birou Petit le 12/01/2022 Photo de la FACI réalisée Birou petit.



Photo de la formation sur les techniques maraichères et sylvicoles Youri et Birou petit



Photos de surcreusement de la mare de Hamadi Oumourou



Photos des bovins autour de la mare à Hamadi Oumourou le,14/11/2022



Photo des micro-barrages de Hamaké et de Diaye Tougoné en mois de Juillet 2023



Photo des puits maraichers à Birou grand et à M'Boya Couroumba



Photo des Animaux en embouche ovine à Birou petit et à Youri



Photo d'un forage et un hangar à Youri



Photo de la remise des semences maraichères et des petits matériels de jardinage (Birou petit à gauche et Youri à droite), le 22/11/2023



Photo du pré germination de la pomme de terre le 22/11/2023 à Youri et à Birou petit



Photo des pépinières à Youri 22/11/2023.

Photo d'une parcelle de tomate à Birou petit ; le 27/11/2023



Photo des panneaux solaires du 2<sup>ème</sup> forage de Birou petit.



Photos de la borne fontaine à l'intérieur de la FACI de Birou petit.



Photo de quelques spéculations des bénéficiaires des puits maraichers, village Birou grand à gauche et Gourel Malal à droite



Photo d'une parcelle de chou à Birou petit



Photo d'une parcelle de chou à Youri



Photo du développement des arbres fruitiers en mars 2024.



Photo de l'état de la mare de Hamadi Oumourou à la date du 17 novembre 2023